# LA SEMAINE AFRICAINE



N° 3892 du Mardi 25 Juin 2019 - 67° Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**POOL** 

## Les jeunes s'engagent à tourner le dos à la violence et à être des acteurs de paix

Marquer une rupture avec les habitudes du passé et faire prendre conscience aux jeunes du rôle important qui est le leur dans le développement du département et partant du Congo. Tel était l'objectif de ces assises.

(P.3)



COMMISSION ÉPISCOPALE POUR LA PASTORALE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

## Le père Sylvain Bamana cède le témoin au père Jonas Bangui



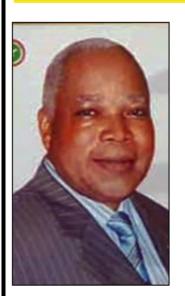
Le coordonnateur sortant (à droite) remettant les documents à son successeur

(P.12)

## **COMMUNIQUE**

Les Aéroports du Congo (AERCO) informent le grand public qu'à compter du lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019, à minuit, le stationnement d'un véhicule dans l'enceinte du parking de l'aéroport international A.A. NETO de Pointe-Noire deviendra payant.

11° ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE JEAN-PIERRE
THYSTÈRE-TCHICAYA



Une messe
en mémoire
du
fondateur
du RDPS

(P.5)



## **ANNONCES**



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)

Unité de Coordination du Projet



### Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

(Prorogation de la date limite de dépôt des offres au 12 juillet 2019)

Fourniture, Installation et Assistance à la mise en œuvre d'un système d'enregistrement biométrique des enseignants du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPSA) (procédure à enveloppe unique, sans préqualification)

> Crédit n° 58068 AAOI N°: CG-PRAASED 085 -AOI-2019 Emis le: 12/05/2019

- 1. Le Gouvernement Congolais et la Banque Mondiale co-finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) pour un montant de 70 millions de \$ US, et ont l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture, installation et assistance à la mise en œuvre d'un système d'enregistrement biométrique des enseignants au bénéfice du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA).
- 2. Dans le cadre de la Composante 2 (Amélioration de la qualité de gestion des ressources humaines), en vue de maîtriser les effectifs du personnel enseignant et de mieux répondre aux besoins en ressources humaines dont le système a besoin, il est prévu un recensement du personnel enseignant par l'usage de la technique biométrique. Cette opération se réalise pour la première fois au sein du MEPSA. Le système d'enregistrement biométrique fourni et installé doit permettre d'enrôler les enseignants bénévoles, puis les enseignants fonctionnaires, afin de créer une base de données unique. Cette base de donnée sera interconnectée ultérieurement aux bases de données du Ministère de la Fonction Publique et du Ministère des Finances (Solde), avec pour but ultime d'assurer un meilleur suivi des présences aux postes administratifs et pédagogiques, des parcours professionnels, des développements professionnels (formation continue), des déploiements, avancements et finalement, des départs à la retraite des enseignants.
- 3. Le PRAASED sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises (cabinet ou firme spécialisée dans la fourniture et installation des systèmes biométriques et la gestion des bases de données) pour: «La fourniture, l'installation et l'assistance à la mise en œuvre d'un système d'enregistrement biométrique des enseignants (livraison et installation du matériel, formations, test pilote et appui au déploiement national).
- 4. La procédure sera conduite par la mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement» de la Banque Mondiale («les Règles de passation des marchés»), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles, tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
- 5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Spécialiste en Passation des Marchés du PRAASED E-mail: praaseducp@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous sis au n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO, Brazzaville, de 08h 00 à 16h 00 de lundi à vendredi.
- 6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable

de Deux cents mille francs (200 000) FCFA ou en monnaie librement convertible (dollar US ou Euro). La méthode de

en espèce, au Secrétariat de l'UCP/PRAASED sis n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO-Brazzaville, de 08h00 à 16 h 00 ou

- par virement bancaire sur le compte du PRAASED au Crédit du Congo n° 30011 00020 90000153465 06 IBAN: CG39 3001 1000 2090 0001 5346 506 BIC BCMACGCG

Le dossier d'appel d'offres sera fourni au soumissionnaire en version papier ou en version électronique, selon le mode de paiement choisi.

- 7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 juillet 2019 à 12h 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, dûment mandatés et des représentants de l'acheteur, à l'adresse de l'UCP/PRAASED mentionnée ci-dessous le 12 juillet 2019 à 12H 30.
- 8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie Bancaire de soumission d'un montant de quatre millions (4 000 000) FCFA ou pour un montant équivalent libellé dans une monnaie librement convertible (Euro ou Dollars US\$). Pour les soumissionnaires présents sur le territoire national, cette garantie devra être délivrée par une banque locale agréée par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) et pour les soumissionnaires situés hors du territoire national, par une Banque étrangère ayant un correspondant au niveau national agréée COBAC.
- 9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED),

Sis au n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO-Brazzaville, République du Congo, E-mail: praaseducp@gmail.com Téléphone: 06 701 74 68

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2019

Le Coordonnateur du PRAASED

**Calixte KOLYARDO** 

### ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville 1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771 Tél.: (00242) 281.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60 NIU: P2005110002540126 E-mail: moussoundajeama@gmail.com REPUBLIQUE DU CONGO

### **CONSEIL INGENIERIE SERVICES CONGO** En sigle «CIS SARL»

Société A Responsabilité limitée AU CAPITAL DE: CINQ MILLIONS (5.000.000) FRANCS CFA Siège Social: 1er étage immeuble City Center, Centre-ville/BRAZZAVILLE RCCM CG-BZV-01-2019-B12-00077

### CONSTITUTION

Aux termes des Procès-verbal de l'As-I exploitation et la formation; semblée Générale Constitutive reçu Toutes, opérations, industrielles, comdate du 08 mai 2019, sous Folio 083/12 développement. n°1369, il a été constitué une société dénommée CONSEIL INGENIERIE SERVICES CONGO dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée:

**Capital:** 5.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, au 1er étage immeuble City Center, Centre-ville;

Objet: L'audit, le conseil et le développement des systèmes et des solutions dans les domaines informatiques réseaux et télécoms; la couverture de toute la chaine de valeurs comme opérateur de services; études, conception, installations, mise en service, recette,

par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, merciales, financières, mobilières ou en date à Brazzaville du 06 mai 2019 immobilières, se rapportant directement dûment enregistrés à Brazzaville, aux ou indirectement à l'objet social ou sus-Domaines et Timbres de La Plaine en ceptibles d'en faciliter l'exécution ou le

Durée: 99 années.

**RCCM**: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°CG-BZV-01-2019-B12-00077 du 03 juin 2019.

**Gérance: Monsieur BOUNDZOU Salo**mon Yannick Michaël est le Gérant de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA



### COMMUNIQUE AUX MEDIAS SUR L'OUVERTURE DU PARKING PAYANT DE L'AEROPORT **DE POINTE-NOIRE**

### PRESSE ECRITE ET RADIO

Les Aéroports du Congo informent le grand public qu'à compter du lundi 1er juillet 2019, à minuit, le stationnement d'un véhicule dans l'enceinte du parking de l'Aéroport International A.A NETO de Pointe-Noire deviendra payant.

Les accompagnateurs ne souhaitant pas stationner leur véhicule à l'Aéroport, mais juste déposer leurs passagers, pourront, bien sûr, continuer à le faire en empruntant le circuit Dépose Minute de l'Aérogare, qui lui, reste gratuit.

Tout véhicule se trouvant déjà stationné dans l'enceinte du parking payant de l'aéroport le 1er juillet 2019 à Minuit, se verra octroyé d'office un ticket d'entrée avec la date et l'heure du 1er juillet 2019 à minuit.

Le propriétaire du véhicule devra alors, pour récupérer son véhicule, s'acquitter du montant équivalent à la durée de stationnement de ce dernier lors de la mise en exploitation effective du parking payant.

En outre, les Aéroports du Congo, en coordination avec les Services de Voiries de la Mairie et la Police Spéciale de l'Aéroport, vont procéder à l'enlèvement des véhicules épaves abandonnés dans l'enceinte du parking, au plus tard le 30 juin 2019. Au-delà de cette date, les propriétaires de ces véhicules épaves souhaitant les récupérer devront s'adresser aux services de Voiries de la Mairie.

Les Aéroports du Congo remercient tous ses usagers pour la confiance accordée.

Pour plus d'informations, consulter le site internet d'AERCO https://www.pointenoire-aeroport.com/ou la presse écrite.

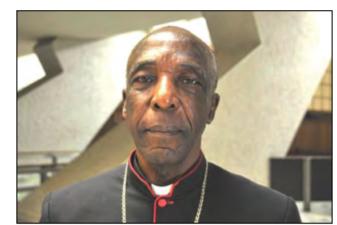
## Les jeunes s'engagent à tourner le dos à la violence et à être des acteurs de paix

A l'initiative de l'association des élèves et étudiants ressortissants du Pool, il s'est tenu, du 21 au 23 juin 2019 à Kinkala, les assises de la jeunesse du Pool. Pour marquer, selon les organisateurs, une rupture avec les habitudes du passé et faire prendre conscience aux jeunes du rôle important qui est le leur dans le développement du département et, partant, du Congo.

ous le parrainage de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, ces assises ont été ouvertes par Georges Kilebé, préfet du Pool, en présence de Michel Bouboutou Mampouya, président du Conseil départemental du Pool; Joseph Kifoua, maire de Kinkala, ainsi que les représentants des rois Makoko et Mâ Loango, de l'ambassade de France et du Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants. Placées sous

de la hantise des violences armées.

L'intérêt de ces assises était d'apporter une contribution significative à la réappropriation des valeurs de paix et du vivre-ensemble dans le département du Pool qui a connu, ces dernières années, une énième période d'hostilités armées avec des conséquences sur les populations et provoqué des victimes, des déplacements massifs et des dégâts importants.



Louis Portella Mbuyu vivre ensemble et du respect des autres; le changement des mentalités, ainsi que l'engagement à la culture de l'entreprenariat et au développement. Le maire, Joseph Kifoua, a, dans son allocution, soutenu que ces assises suscitaient un

surprise qu'ils veulent faire à la nation toute entière», a-t-il affirmé.

De son côté, le préfet Georges Kilebé a estimé que l'initiative de l'association des élèves et étudiants ressortissants du Pool est encourageante. «Par la tenue de vos assises, a-t-il dit. vous venez de mettre la main à la pâte dans le processus de paix dans le département. Que vos assises soient concluantes. En tant que force vive, force active du département, venez jouer votre partition; changez les mentalités de vos confrères en faisant une rupture sur le comportement déviant du passé, devrait être notre préoccupation partagée. Prenez donc conscience; prenez à bras le corps le sens de votre responsabilité pour notre mieux vivre ensemble».

A l'issue de ces assises, une déclaration dite «déclaration de la jeunesse du Pool» a été adoptée, en plus des motions et recommandations portant, entre autres, sur l'interdiction du port d'armes par les agents de la Force publique en milieu public; l'interdiction par les agents de la Force publique de régler les problèmes des populations, afin d'éviter les soulèvements populaires et les conflits sociaux; l'installation du Pasteur Ntumi dans un centre urbain pour un vrai espoir de paix; la mise en place des mécanismes de la conscience civile dans tous



Les représentants des rois Makoko et Mâ Loango

le thème: «Place et rôle des jeunes dans la conscientisation de la paix, la promotion du vivre ensemble et la reconstruction du Pool», ces assises visent à amener la jeunesse du Pool à changer de mentalités, en marquant la rupture avec les habitudes d'un passé marqué par des violences armées devenues récurrentes depuis l'ouverture du Congo à la démocratie.

Elles se sont données comme objectifs de rassembler les ieunes pour prendre conscience de leur rôle dans la conscientisation à la paix; prendre leur place dans la reconstruction du département et son développement; apprendre ou réapprendre les notions fondamentales du vivre ensemble; combattre le repli identitaire et apprendre à s'ouvrir aux autres; favoriser le pardon et la réconciliation entre jeunes des différentes

catégories et avec les aînés. Les travaux se sont organisés autour des échanges entre les jeunes venus des différents districts du département, des associations, des confessions religieuses, de l'administration, de la Force publique, des personnalités, des institutions publiques et traditionnelles; les conseils ont été prodigués par des aînés; donner le pardon pour favoriser la réconciliation pour tourner définitivement le dos au passé et s'engager dans une nouvelle ère du vivre-ensemble débarrassée

Il s'agissait de réinstaurer un vrai climat de dialogue entre générations, pour faire de telle sorte que les contradictions qui peuvent surgir ne dégénèrent plus jamais en violences armées. De ces assises, il est attendu une prise de conscience de la jeunesse du Pool sur la nécessité de sauvegarder la paix dans le département et dans le pays;

grand espoir à toute la population du département du Pool en général, et celle de Kinkala, sa commune, en particulier.

Pour Mgr Louis Portella Mbuyu, ce moment des assises de la jeunesse du Pool pourrait être déterminant dans l'histoire du pays. «Que les jeunes qui ont vécu dans leur chair les douleurs de la violence avec ses conséquences



Les participants et les invités à la cérémonie d'ouverture

une prise de conscience de savoir se prendre en charge; l'abandon de la culture de violences armées; l'ouverture des jeunes à la culture du développement; la réconciliation de la jeunesse avec elle-même et avec les aînés; le respect des valeurs traditionnelles du

qui s'égrènent en termes de destruction, à la fois, physique, économique, psychologique et morale, décident de se relever, de vouloir se ressaisir pour ne plus subir les aléas de l'histoire, mais pour en être des acteurs lucides, conscients et déterminés. Voilà l'agréable les districts; la création des conditions d'élévation de la conscience professionnelle en

conformes aux objectifs visés par ces assises ont été également organisées. Il s'agit de la marche de la paix, le culte

œcuménique pour le pardon et la réconciliation et la soirée

culturelle. Clôturant ces assises, Mgr Louis Portella Mbuvu a appelé les jeunes à un changement de comportement, de mentalité et de méthodes d'action. Il faut tourner la page du passé: «Vous êtes capables de faire du neuf dans ce département; capables de vivre en paix, de

s'écouter, de pouvoir nous accepter les uns des autres quels que soient les défauts ou les qualités que nous pouvons avoir; capables de vivre dans l'honnêteté, la justice, la vérité et surtout dans l'amour. Tous ces changements exigent un véritable engagement», a-t-il dit aux jeunes.

Cyr Armel YABBAT-NGO

milieu jeune, etc.

Quelques activités connexes

## Editorial **Devoirs**

de solidarité

I est heureux de constater que la solidarité africaine peut donner, de temps en temps, des signes de vie. C'est comme une prise de conscience nouvelle des Etats africains face à leurs devoirs de solidarité. Car dans les crises que nous connaissons, les guerres des pauvres que nous nous livrons, la sagesse du pompier qui vient de loin n'est pas toujours le réflexe sage qu'on prétend. Si les porteurs d'allumettes sont les Africains (et encore!), il est de bon ton que les porteurs d'extincteurs soient Africains aussi.

Non, cela n'ajoute pas à l'efficacité. Dans une guerre, un conflit ou un gros litige, ce qui compte c'est en sortir et ne pas ajouter aux souffrances des populations. Peu importe si la main secourable qui nous est tendue est suspecte d'intentions peu désintéressées. La paix n'est pas bonne en fonction de qui nous aide à l'acquérir, c'est vrai. Mais lorsqu'elle nous est proposée par des frères, elle peut avoir un air de douceur et désarmer des réflexes ataviques de rejet. Elle ne nous est pas imposée.

Ces jours-ci, l'Ethiopie nous donne à voir un bel exemple de cette solidarité qui sait voler au-delà des montagnes pour aller au secours de frères. Alors que sa propre situation intérieure requiert la plus grande attention, avec des remous sanglants en région Amhara, l'Ethiopie pourrait peut-être représenter la bouée de secours du Soudan voisin en effervescence. Geste louable qui ne conforte pas des égoïsmes intérieurs. Comme nous aimons à répéter sur cet espace, la case du voisin brûle, n'attends pas que le feu gagne ta demeure pour te mêler aux secours.

De tels gestes ne sont pas rares, même s'ils manquent parfois de constance. Le Nigeria vient d'intervenir pour faciliter la sortie du Bénin de Thomas Boni Yayi, l'ancien chef d'Etat autour duquel des crispations avec mort d'hommes ont été constatées.

Parlant de nous-mêmes, nous savons que le Congo mène une laborieuse approche de réconciliation en Libye. Beaucoup s'en sont émus. demandant que le pays et son président commencent par apaiser son propre territoire.

Nous soutenons que la paix est la priorité, toujours. La faire précéder de «mais» et de «si»; la faire dépendre de la résolution première de nos propres problèmes, c'est l'affaiblir. Mais si l'Afrique se (re)met au devoir de voler au secours des frères, elle ne doit pas se contenter du seul geste mécanique de médiateur. Elle doit aussi, sans doute, assurer plus vigoureusement en amont, les empêcheurs de fabriquer les raisons des guerres. Chez soi et chez les autres.

**Albert S. MIANZOUKOUTA** 

**DÉPARTEMENT DU POOL** 

## Les journalistes formés aux techniques de communication en situation de crises

Dans le cadre des activités du projet «Consolidation de la paix et du démarrage du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) dans le département du Pool», le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a organisé du 19 au 20 juin à Brazzaville, un atelier à l'endroit des professionnels de médias. Le but: les former aux techniques de communication en temps de crises. Les travaux ont été ouverts par Albert Samba, directeur de cabinet du ministre Haut-commissaire à la réinsertions des ex-combattants (HCREC), en présence de Mohamed El Mendi AG Rhissa, coordonnateur du projet PBF.

et atelier a permis aux journalistes de s'informer, d'une part, sur l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé le 23 décembre 2017 à Kinkala, le processus de paix et le programme DDR et, d'autre part, sur la déontologie journalistique et les techniques de communication en situation de violences et après.

Les professionnels de médias ont appris à faire le journaliste de paix et celui de guerre. Un journaliste de paix est celui qui doit rendre visibles les efforts de paix, soutenir la prévention des conflits, rendre les crises compréhensibles, aider à la reconstruction. Il doit être différent du journaliste de guerre, qui se focalise sur la zone de conflit, se concentre sur les effets invisibles de la violence (les dommages aux structures).

Mohamed El Mendi AG Rhissa a rappelé que l'objectif du projet PBF coordonné par le PNUD avec le Haut-commissaire est de contribuer à la



Photo de famille

consolidation de la paix et à la stabilité dans le département du Pool. Le renforcement de la cohésion sociale dans un cadre global de consolidation des acquis de paix, commande une communication stratégique, responsable et de disposer de professionnels de médias informés sur les enjeux de la crise dans le Pool.

Cette formation, a-t-il indiqué, «a permis aux professionnels

de médias d'être bien outillés dans l'exercice de leur métier»

Albert Samba a indiqué, pour sa part, que cette formation était un maillon dans la mise en œuvre du projet «Consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le département du Pool».

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

### 58<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DES FORCES ARMÉES CONGOLAISES ET DE LA GENDARMERIE NATIONALE

## «L'amélioration de la gouvernance comme fondement de l'action des Forces armées»

C'est sur ce thème qu'a été célébrée avec faste le 58° anniversaire des Forces armées congolaises (FAC) et de la Gendarmerie nationale (GN), le 22 juin 2019. A Brazzaville, l'évènement a été ponctué par un chapelet d'activités qui ont eu lieu en présence du ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, du général de division Guy-Blanchard Okoï, chef d'Etat-major général des FAC, du général de brigade Paul-Victor Moigny, commandant de la gendarmerie nationale, ainsi que d'autres personnalités politico-administratives-militaires et civiles. Etait aussi présent, le général d'armée Antonio Egidio De Sousa Santos, chef d'Etat-major général des Forces armées angolaises.

Toutes ces activités ont eu comme point final la magnifique parade des troupes d'honneur, celles de la garnison de Brazzaville et des policiers qui ont martelé le macadam avec fière allure, appuyés par des engins militaires et de police, sous le commandement du colonel Adalbert Koumou Epota, commandant de la base aérienne 01/20 à l'esplanade du Stade président Alphonse Massam-

ba-Debat. Les troupes ont défilé devant le ministre Mondjo qui avait à ses côtés son collègue Raymond-Zéphirin Mboulou de l'Intérieur. Un échantillon de onze militaires et personnels civils de la défense a été décoré dans divers ordres. L'autre fait marquant, c'est le message prononcé la veille par le ministre Charles-Richard Mondjo, dans lequel il est revenu sur l'engagement des FAC et de la GN à accomplir leurs missions au service de la nation, mais également sa reconnaissance aux blessés. «Vous avez souscrit votre engagement au service de la nation, en ayant à cœur, en toutes circonstances, les notions de discipline, de loyauté et de sacrifice. L'exercice de cet engagement s'est parfois

traduit par le sacrifice de la vie

pour certains de vos camarades. C'est là que le respect des citoyens et la considération de la nation s'expriment comme un devoir pour reconnaître leur courage et saluer leur mémoire. D'autres ont été blessés et porteront durablement les marques de cet engagement. Je mesure leurs difficultés et leurs peines au quotidien. Pour cela, ils peuvent compter sur toute notre solidarité et notre détermination à travailler méthodiquement à la prise en charge de leurs handicaps, la fraternité d'armes commande, et j'y veillerai personnellement»,

a-t-il assuré. Sur quelques résultats obtenus, en ce qui concerne le développement et la mise au standard international des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale. a-t-il dit, on note avec satisfaction le renforcement des capacités des personnels à travers de nombreuses formations délivrées en interne et à l'international au profit des militaires et gendarmes. Les visites des Centres d'instruction que j'ai initiées nous permettront de mesurer les progrès réalisés: par nos personnels pour garantir un niveau de formation de qualité en parfaite adéquation avec les missions



Un échantillon des militaires, gendarmes et policiers



Une vue partielle des engins militaires

des Forces armées. L'implication des personnels de la défense dans les domaines de la santé et des métiers du génie militaire se matérialise par la construction du service de santé au plan national de développement sanitaire, et par l'intervention de l'école du génie travaux dans la formation des personnels de tous horizons aux métiers du génie travaux. Au plan national, le ministre a également noté que les Forces armées poursuivent avec professionnalisme, bravoure et discipline leur mission d'appui au retour de la sérénité et de normalisation de la vie dans le Pool.

Au plan international, a-t-il poursuivi, elles assurent sans relâche le maintien de la paix

en Centrafrique. De même le ministre Charles Richard Mondjo a salué le bénéfice que tire le Congo de ses partenaires en coopération dans le domaine de la formation du personnel, de l'équipement et de l'assistance technique.

de l'assistance technique.
Les autres événements prévus à cette occasion ont été le culte œcuménique au temple salutiste de Moungali, le dépôt des gerbes de fleurs le 21 juin à la stèle aux morts de la Force publique par les ministres Mboulou, Dieudonné Moyongo de la Culture et le maire de Brazzaville Christian-Roger Okemba, l'Opéra militaire à l'IFC.

A.-P.M.

### Conseil congolais des chargeurs

### La bonne gestion des deniers publics appréciée par les administrateurs

La session ordinaire bilancielle du Conseil d'administration du Conseil congolais des chargeurs s'est tenue le 21 juin 2919 à Pointe-Noire, sous la direction de Jean Louis Osso, son président. «Il nous a été permis d'apprécier la bonne gestion des deniers publics du Conseil congolais des chargeurs, caractérisée par l'amélioration des indicateurs financiers et comptables», a-t-il indiqué.



Les administrateurs

Les administrateurs étaient appelés à se prononcer, entre autres affaires, sur les questions financières et budgétaires du Conseil congolais des chargeurs. Des rapports qui témoignent de la bonne santé dont jouit cette entreprise publique à caractère industriel et commercial créée en 2000 aujourd'hui.

Sous la direction de Séraphin Mouendzi, le Conseil congolais des chargeurs, qui a traversé des moments difficiles, est en pleine phase de redressement. L'entreprise a retrouvé son équilibre financier.

La bonne tendance de redressement annoncée pour l'exercice 2017 s'est confortée en 2018. Les administrateurs en ont fait le constat avec satisfaction. «L'analyse des états financiers 2018, tel qu'audités par les commissaires aux comptes, montre incontestablement que le Conseil congolais des chargeurs est désormais arrimé à la modernité en mettant en œuvre dans toute la rigueur, les dispositions pertinentes du plan comptable SYSCOHADA révisé», a déclaré Séraphin Mouendzi.

Et d'ajouter : «Nous nous réjouissons qu'à l'issue de la revue des états financiers par les commissaires aux comptes, aucune réserve n'a été apportéé».

Rendant compte de la gestion de l'année 2018, le directeur général du Conseil a déclaré que «l'innovation majeure dans ces états financiers réside dans la constitution d'une provision de 361.178.494 F.CFA pour les départs à la retraite car, à ce jour, le Conseil congolais des chargeurs s'est acquitté de ses charges sociales vis à vis de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) en payant les encours dus au titre de l'année 2018 ainsi que le moratoire».

Tout en affichant sa détermination à lutter contre les antivaleurs, Séraphin Mouendzi souhaite que «les administrateurs autorisent que le résultat net, arrêté à la somme de 338.018.342 F.CFA, soit affecté à la provision pour la construction du futur siège du Conseil congolais des chargeurs».

Au terme des travaux, le Conseil d'administration s'est réjoui du bilan présenté par la direction générale sur la gestion de l'entreprise.

Selon les termes du communiqué qui a été publié à la fin des travaux, «les états financiers sont conformes aux règles et méthodes comptables édictées par l'acte uniforme de l'OHA-DA relatif au droit comptable et à l'information financière».

Clôturant les travaux, Jean Louis Osso a déclaré: «Les résultats auxquels nous sommes parvenus, à travers les recommandations et les motions, traduisent notre volonté d'améliorer la gouvernance de notre structure».

KAUD

### **COMMUNIQUE**

Amour Benoît MIAKA-LOUBANZA et famille. Jean-Claude MBEMBA et famille, les collègues du CTAR Ouenzé 1, les enfants, frères, sœurs, amis et connaissances, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès inopiné de Floriant Proper MBEMBA (ya Féfé/le Roi), conseiller technique de l'alphabétisation et de la réscolarisation de Ouenzé 1. le 12 juin 2019. L'enterre-



ment aura lieu, le mardi 25 juin 2019 au cimetière Ma Campagne.

La veillée se tient à leur domicile sis 53, rue Sainte Anne, au croisement de l'avenue Miadeka.

ANATOLE LIMBONGO-NGOKA, PRÉSIDENT DU PARADIS

# «Il fallait bien remplacer le général Mokoko»

Le président du Parti africain pour un développement intégral et solidaire (PARADIS), Anatole Limbongo Ngoka, ancien coordonnateur général du Comité de soutien au général Jean-Marie Michel-Mokoko, a animé le jeudi 20 juin 2019 au siège du journal Présence économique, à Brazzaville, une conférence de presse. Il a parlé de l'attestation d'enregistrement de son parti au ministère de l'Intérieur, de la lettre de référencement auprès du chef de file de l'opposition congolaise. Le leader du Paradis a aussi annoncé son intention d'être candidat à l'élection présidentielle de 2021. Il en appelle à la mobilisation générale de toutes les forces acquises au changement pour remporter cette victoire et s'est dit prêt à diriger le Congo.

'entrée de jeu, Anatole Limbongo-Ngoka a tout d'abord parlé de sa for-



Anatole Limbongo Ngoka (à gauche)

mation politique qui fut d'abord un mouvement qui s'est mué en parti politique en conformité avec les lois de la République, en obtenant, a-t-il révélé, son attestation d'enregistrement du ministère de l'Intérieur qui lui permet désormais de ce mouvoir et d'implanter son parti sur l'ensemble du territoire national.

Il a fait savoir que son parti s'est référencé auprès du «chef de file de l'opposition, Pascal Tsaty-Mabiala, porte-parole attitré de l'opposition politique conformément au troisième alinéa de l'article 11 de la loi déterminant le statut de l'opposition au Congo», a-til indiqué.

Toutefois, il a précisé que le Paradis n'est pas membre de cette plateforme politique. Pour l'heure, a-t-il ajouté, son

Pour l'heure, a-t-il ajouté, son parti n'est pas dans une quel-

conque plateforme politique. En créant ce parti, Anatole Limbongo-Ngoka s'est-il désolidarisé de Jean-Marie Michel Mokoko? Il a répondu: «Vous êtes au front, le général s'est fait prisonnier. Que faire dans ces conditions, il faut s'organiser et en trouver un autre pour continuer le combat, je continue le combat», a-t-il dit.

En réponse à ses détracteurs qui le qualifient de traitre, le président du Paradis a simplement répondu. «Entre celui qui ne fait rien et celui qui continue le combat, qui a réellement trahi? Je suis prêt à diriger le Congo», a-t-il répété.

Selon lui, son parcours est atypique par rapport à certains opposants qui, pour la plupart, ont travaillé avec le président de la République. «D'autres l'ont aidé à revenir au pouvoir. Je n'ai pas de dettes morales vis-à-vis du Président de la République», a-t-il conclu.

**Pascal Azad DOCKO** 

11° ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE JEAN-PIERRE THYSTÈRE-TCHICAYA

## Une messe en mémoire du fondateur du RDPS

Il y a onze ans disparaissait, le 20 juin 2018, Jean-Pierre Thystère-Tchicaya, ancien président de l'Assemblée nationale, président-fondateur du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS), parti créé en 1990 à la faveur de la Conférence nationale souveraine. Une messe en sa mémoire a été dite le jeudi 20 juin 2019 en l'église Saint-François d'Assise, à la demande de Jean-Marc Thystère Tchicaya, actuel président du RDPS et fils du défunt. Elle a été célébrée par l'abbé Dave Espoir Ngoma.

es cadres et militants du RDPS s'étaient mobilisés en grand nombre.

Dans son homélie, l'abbé Dave Espoir Ngoma a rappelé un certain nombre de valeurs qu'incarnait Jean-Pierre Thystère-Tchicaya. «Il fut un grand visionnaire de la politique et avait des atouts pour conduire aux destinées du Congo. Il avait le courage et le sens de l'humilité qui a toujours précédé la gloire».

Il a rappelé que Jean-Pierre Thystère-Tchicaya avait l'ambition de devenir prêtre, mais ses parents ne l'avaient pas voulu. «Cet éminent professeur d'histoire à l'Université Marien Ngouabi, fut premier directeur de l'Ecole normale supérieure, après le départ des Blancs. Jean-Pierre

Thystère-Tchicaya avait un franc-parler, il n'était pas celui qui cachait la vérité. Continuons à le faire exister dans nos mémoires. Ceux qui l'ont connu devraient organiser des



L'abbé Dave Espoir Ngoma



Des responsables du RDPS

conférences et des débats sur sa vie, car c'est une inspiration pour nous tous», a dit l'Abbé Dave Espoir Ngoma. Dans son mot de remerciement, le premier vice-président du RDPS, Eugène Stanislas Mouénguelé, tout en félicitant les cadres et militants du parti pour avoir fait le déplacement, leur a rappelé que si le président fondateur n'est plus avec eux physiquement, spirituellement il l'est. D'où la nécessité de continuer à ensemencer leur réflexion à faire en sorte que tous ceux qui viennent adhérer au RDPS puissent connaître le message politique que Jean-Pierre Thystère-Tchicaya incarnait et qu'ils ont le devoir de perpé-

### Pascal AZAD DOKO

BACCALAURÉAT 2019

### Des réseaux de fraude démantelés

es entreprises de la fraude ont été confondues pendant les épreuves écrites du baccalauréat 2019. Des responsables de l'administration publique impliqués sont actuellement aux arrêts. Certains d'entre eux répondent déjà de leurs actes devant les tribunaux. Certains candidats ont donné des fortes sommes pour obtenir des sujets traités. Arrivés en salle d'examen, ils ont constaté qu'aucun des sujets n'étaient connus d'avance». Plusieurs jours avant les épreuves, une poignée d'élèves se sont donc

focalisés sur des faux sujets. A Kinkala, dans le département du Pool, deux ouvriers de la transhumance des candidats au baccalauréat ont été arrêtés par les services de sécurité. Un citoyen véreux, enseignant à la retraite, exigeait aux élèves les montants allant de 25. 000 à 150. 000 F.Cfa en les rassurant de les inscrire à Brazzaville, Kinkala et Mindouli.

Brazzaville, Kinkala et Mindouli. Son complice, basé à Brazzaville, était chargé de contacter les élèves souhaitant passer par ce réseau pour se présenter à l'examen. Le dispositif mis en place par la direction de lutte contre la fraude a tenu ses promesses.

Les candidats qui leur avaient confié les dossiers n'ont pas pu se présenter au baccalauréat. «Il m'a dit de ne pas me tracasser, qu'il travaille à la direction des examens et concours et qu'il pouvait faire entrer mon dossier sans problème. Je lui ai remis 50 000 F.CFA. Quand j'ai demandé la liste, il m'a dit que je l'aurai le jour de l'examen. Finalement, je n'ai pas pu passer les épreuves du baccalauréat», a indiqué l'une de leurs victimes.

Un autre candidat du lycée de Mafouta s'est fait escroquer. Le ministre Anatole Collinet Makosso s'est dit indigné de voir qu'un enseignant soit tombé dans de tels travers après plus de trois décennies de carrière.

A Gamboma, dans les Plateaux, la cellule contre la fraude a appréhendé un des hauts cadres de l'administration publique qui a organisé un laboratoire devant composer en faveur de son épouse.

L'autre cas est celui d'un directeur d'école qui n'avait pas eu son baccalauréat à l'époque où il était admis à l'Ecole nationale des instituteurs (ENI). Il a été affecté comme surveillant dans un centre alors qu'il s'était enregistré comme candidat dans un autre, de sorte que quelqu'un d'autre compose à sa place.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

## Coup d'oeil en biais

## Le pouvoir serait-il coincé?

On apprend dans certains milieux politiques congolais que le Gouvernement serait embêté par la fermeté du Fonds monétaire international (FMI) dans les négociations en vue de la conclusion d'un programme d'aide financière, notamment pour l'obtention de la Facilité élargie de crédit (FEC). Les intentions c'est bon, mais le FMI insisterait toujours sur l'application des réformes annoncées dans le Programme national de développement (PND) en matière de gouvernance et de transparence. Ne serait-ce que pour redonner confiance à certains créanciers réfractaires. On susurre que le Gouvernement craindrait d'appliquer certaines conditionnalités dans le contexte social actuel, d'où la recherche permanente supposée d'alternatives auprès de certains pays considérés comme alliés, le cas de la Russie où le Chef de l'Etat s'est rendu en mai. ou même auprès des réseaux français favorables au pouvoir de Brazzaville. Des spécialistes pronostiquent alors un éventuel échec du Congo à l'examen de son dossier par le prochain conseil d'administration du FMI, le 5 juillet.

## Avec ou sans le ministre

C'est étonnant de voir des manifestations à caractère commercial organisées sans associer l'administration habilitée. C'est ce que déplore un cadre de ce pays. Pourtant il y a un ministère du Commerce. Mais, parfois il n'est pas tenu informé de certaines activités commerciales qui relèvent, bien naturellement, de son champ d'action. Comme les kermesses ouvertes ici et là dans certains arrondissements de Brazzaville. Le Centre congolais du commerce extérieur affirme n'avoir autorisé aucune kermesse. Pour son directeur général, si ces fêtes populaires en plein air ne sont pas fermées, c'est parce que les organisateurs sont «des enfants du pays ou des sociétés intouchables, couvertes, protégées, soutenues, appuyées...». Ces kermesses sont organisées en période scolaire, ce qui est interdit. N'est-ce pas là marcher sur les plates-bandes de l'autre?

### Le CEG de l'Amitié de Bacongo a perdu sa mémoire

Un incendie a dévoré le bâtiment abritant la direction des études du CEG de l'Amitié situé dans les environs du marché Total, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Le sinistre s'est produit la nuit du jeudi 13 juin 2019. Tout ce qui s'y trouvait est parti en fumée: documents administratifs, chaises, bureautiques, bulletins de notes des élèves, copies corrigées des évaluations du dernier trimestre, etc. On ne connaît toujours pas l'origine de ce sinistre. Certains pensent que c'est une mise en scène des mauvais élèves. D'ores et déjà une association, Dynamique Vumbuka (Réveille-toi), s'est proposée de réhabiliter le bâtiment ravagé, avant la rentrée scolaire 2019-2020.

## Basile Obongui, le terrible, contre les laudateurs!

Le DG Basile Obongui, du Centre congolais du commerce extérieur, est réputé pour son franc-parler et, parfois, son manque de retenue sur le plan politique. Invité du journal dominical de Radio-Congo, le 22 juin dernier, il a donné l'impression d'être agacé par les shows médiatisés des collaborateurs du Président de la République qui, dans un ton louangeur, font toujours référence au programme de société du président de la République qu'ils citent chaque fois dans leurs discours. «C'est devenu une chanson», a-t-il confié, affirmant qu'il est sceptique quant à ce qu'ils font réellement sur le terrain dans leurs domaines. «Ils veulent tout simplement faire plaisir au Président Denis Sassou Nguesso», commente l'homme de la

## Où sont les opérateurs économiques congolais?

L'exposition sino-africaine aura lieu dans quelques jours en Chine. Plusieurs pays du continent ont confirmé leur participation. Ils seront totalement pris en charge par le pays hôte. Parmi ces pays, il y a le Congo. Mais le chef du pavillon Congo, le directeur général du Commerce extérieur, a fait part de son inquiétude. «Nous allons quitter le pays mardi, mais rien n'est fait pour aller représenter dignement notre pays en Chine. Nous ne sommes pas organisés. On n'a rien à y exposer. On aura un stand vide! On va aller et être debout dans le stand sans rien présenter», a-t-il révélé. La chambre de commerce n'a pu enregistrer que la participation de deux opérateurs économiques, ce qui est bien maigre pour le stand de 100m2 affecté au Congo.

## La Maison de la culture d'Owando transformé en lieu de culte

A Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, la maison de la Culture est devenue le lieu de prière pour une église de réveil. Quand les fidèles arrivent, l'immobilier est rangé négligemment dans un coin pour faire place à un culte religieux. On s'étonne que des édifices publics soient transformés en temple sans que l'Etat n'y trouve à redire.

## **DEVELOPPEMENT**

### UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

### Numériser le système de gestion des bourses nationales

ans le cadre de la modernisation de la facilitation du processus d'acquisition des bourses, une plateforme de collaboration pour la numérisation de tout le système de gestion des bourses nationales et de coopération dans le pays est désormais mise en place. Il s'agit du portail e-bourse. Il a été lancé officiellement, au rectorat de l'université Marien Ngouabi, à Brazzaville, lundi 17 juin 2019. La cérémonie a été présidée par le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, représentant le Premier Ministre, en présence de quelques membres du Gouvernement, les ministres Antoinette Dinga Ndzondo, des Affaires sociales, Bruno Jean-Richard Itoua de l'Enseignement supérieur et Léon Juste Ibombo, des Postes, des télécommunications. Jean Rosaire Ibara, recteur de l'université Marien Ngouabi, ainsi que des diplomates et de plusieurs personnalités y ont également pris part.



Les officiels et les invités suivant la présentation du portail e-bourse

Ce système permet le traitement en parallèle de la bourse par les ministères en charge de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement technique et celui des Finances traitant la partie financière et comptable, conformément à la procédure de la chaîne de la dépense applicable à toutes les administrations publiques. E-bourse est une opportunité de collaboration entre les étudiants congolais et les autorités compétentes en charge de la gestion des bourses. C'est un outil qui facilite les interactions entre les différents acteurs pour mieux gérer les dossiers des étudiants partout dans le monde et le paiement de leurs bourses. Le projet relatif à la mise en place de la gestion électronique des bourses au Congo a été initié depuis 2018 par le ministère de l'Enseignement supérieur, en collaboration avec le ministère des Finances et du budget et celui de l'Enseignement technique. A cette occasion, Jean Rosaire Ibara a indiqué que l'implémentation de ce projet étant arrivé à terme, «il est donc temps pour les initiateurs de le présenter et de le lancer officiellement pour la gestion électronique des bourses dans notre pays».

Pour sa part, Guy Noël Londongo, directeur du système d'information au ministère des finances, présentant le portail e-bourse a démontré que «c'est le fruit d'un travail interministériel visant la modernisation des administrations en s'appuyant sur les nouvelles technologies de communication et de l'information. L'objectif a été d'informatiser le processus d'attribution et de gestion des bourses des étudiants congolais». L'état des lieux réalisé a fait constater que l'ensemble de tâches se faisaient de façon manuelle, l'encombrement des bureaux par les dossiers des demandeurs, l'attroupement des élèves et des étudiants devant les administrations, les difficultés de production des rapports, des files interminables lors des dépôts des dossiers, la difficulté majeure de vérifier les résultats des élèves et des étudiants et les déplacements multiples des gestionnaires des crédits des ministères en charge des Enseignements vers les services habiletés au ministère des Finances pour le paiement des bourses, a-t-il expliqué.

Ce portail offre beaucoup de services, dont entre autres, le suivi de l'étudiant pour le traitement de sa demande de bourse, la bancarisation des bourses et l'identification des étudiants. Le ministre d'Etat Henri Djombo a souligné les bienfaits de la digitalisation. Selon lui, ce portail règle de manière définitive les dysfonctionnements notés sur tout le processus, notamment la collecte, le traitement et la diffusion des bourses. Il apportera ainsi des réponses concrètes aux préoccupations liées aux questions de transparence et de bonne gouvernance. «Le lancement de ce portail fait arrimer le Congo à l'économie numérique. Cet arrimage se fait en rendant l'administration publique digitale afin de permettre à nos cadres d'être plus performants et efficaces. La digitalisation ou la numérisation commencera inéluctablement par le secteur de l'éducation, plus précisément les sous-secteurs de l'Enseignement supérieur et technique et demain, nous l'espérons, dans tout le système éducatif». L'adresse électronique est: www.ebours.gouv.cg.

Philippe BANZ

### Qui me répondra?

Pour être en bonne santé, les médecins nous recommandent de manger des fruits et des légumes cinq fois par jour. Pourquoi les Congolais consomment-ils souvent des aliments graisseux qui font courir un risque grave?

Gaston NKOUNKOU (La Base, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

### **SECURITE ALIMENTAIRE**

## Réhabiliter et redonner de la dignité aux activités rurales

En séjour à Brazzaville, l'Italo-congolais Jean Leonard Touadi, coordonnateur des alliances parlementaires, division de partenariat au Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a dans l'interview qu'il a accordée à La Semaine Africaine, parlé du Forum des parlementaires de l'Afrique centrale qui se tiendra à Brazzaville du 22 au 23 octobre prochain. Ce Forum sera organisé par le bureau de la FAO au Congo.

### \*Qu'est-ce qui vous emmène à Brazzaville?

\*\*Je suis à Brazzaville, dans le cadre de l'atelier préparatoire au Forum des parlementaires de l'Afrique Centrale qui se tiendra à Brazzaville du 22 au 23 octobre prochain. Le bureau de la FAO au Congo a organisé cet atelier préparatoire pour s'assurer avec nos partenaires du contenu et de son niveau d'organisation. Nous avons choisi le bureau de la FAO au Congo parce que le Congo est l'unique pays d'Afrique Centrale qui a créé l'an dernier sa propre alliance nationale pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le Congo assume le leadership de cette dynamique pour que tous les pays de la zone CEAC puissent enclencher un mécanisme sous-régional pour booster les politiques alimentaires et de

### \*Parlons de sécurité alimentaire, qu'est-ce que ce Forum peut apporter aux Congolais qui ont du mal à se nourrir?

\*Le Forum a pour but d'accompagner les initiatives du Gouvernement congolais, parce que la FAO a défini un certain nombre d'objectifs. Nous voulons que la région d'Afrique Centrale puisse être à la mesure de ces potentialités. Ce Forum sert à faire prendre conscience aux parlementaires d'Afrique Centrale et aux parlementaires congolais qui le sont déjà; faire face aux défis de la faim et de la malnutrition en utilisant toutes les potentialités naturelles, hydrogéologiques; la capacité de modernisation et la capacité d'encadrement des paysans congolais et de l'Afrique Centrale pour être en mesure d'avoir une autosuffisance alimentaire et surtout des aliments sains.

### \*Pensez-vous que le Congo-Brazzaville est un bon cadre pour abriter ce Forum de haut niveau?

\*\*Le fait que les deux branches du parlement congolais (la chambre des députés et le s'enat) aient mis leurs efforts en commun pour créer l'Alliance congolaise contre la faim pour la sécurité alimentaire et la malnutrition constitue un fait positif. Les objectifs que s'est fixé cette alliance sont des objectifs ambitieux, et ce n'est d'ailleurs pas pour rien que les autres paires de l'Afrique Centrale ont reconnu le leadership du parlement congolais sur cette initiative. Tous les ministères intéressés ont été impliqués par cet atelier préparatoire. Nous avons un espoir fondé qu'un processus important, inédit, historique va se mettre en place pour que l'Afrique Centrale soit à la hauteur des potentialités de son agriculture pour mettre fin à cette espèce de dépendance que nous avons par rapport à nos besoins

### \*De député italien vous vous retrouvez à la FAO, pourquoi ce changement?

alimentaires.

\*\*J'ai cru en la politique. La politique c'est être au service de la communauté. Elle a comme rôle principal de traduire les aspirations profondes d'un peuple,



Jean Leonard Touadi

les besoins d'un peuple; de les traduire en projet politique cohérent et concret. Il n'y a pas de politique sans une réponse aux besoins fondamentaux des communautés et des territoires. Les besoins essentiels sont des droits fondamentaux. Je crois que mon passage de la politique à l'agriculture est un passage en continuité parce que, soit dans la politique, soit aujourd'hui à la FAO, je travaille pour que le plus grand nombre des besoins de citoyens puisse satisfaire les besoins essentiels, avoir de la nourriture suffisante et saine. Le Pape Paul VI disait que la politique est le meilleur acte de charité et je crois profondément en cette expression.

## \*Pouvons-nous arriver à l'objectif faim zéro d'ici 2030?

\*\*Toutes les conditions sont réunies du point de vue technologique, notre monde produit aujourd'hui plus de nourriture pour nourrir toute la population, il s'agit de permettre que chaque territoire soit en mesure de produire localement ce qui est utile à sa consommation. Cet objectif est réalisable, cet objectif est à notre portée, il faut que tous les acteurs se rendent compte qu il n'y a plus de temps à perdre, il faut absolument que nous puissions

utiliser toutes les ressources disponibles pour que l'humanité puisse vaincre la bataille de la faim et de la malnutrition.

## \*Comment aider les jeunes à s'impliquer dans le travail de la terre?

\*\*La population africaine aujourd'hui est constituée de 1.200 millions de personnes qui deviendront 2.500 millions en 2050. Il s'agit là d'une masse de personnes avec une moyenne d'âge de 19 ans. Une masse de personnes qu'il faut d'un côté nourrir de façon saine, équilibrée et durable et de l'autre côté, l'agriculture elle-même peut devenir un secteur porteur. L'agriculture n'est pas simplement un moyen que nous utilisons pour atteindre l'objectif faim zéro en 2030, c'est un secteur porteur de possibilités de création d'emplois. La FAO a organisé l'année dernière à Kigali, au Rwanda, un colloque sur le lien qui existe entre le secteur agricole et la création de l'emploi pour les jeunes. Dans les années à venir c'est une relation qui sera toujours plus au centre de nos activités. Il faut réhabiliter et redonner de la dignité aux activités rurales et faire aimer à nos jeunes le goût d'arrêter de regarder le ciel des aides mais regarder leurs terres à revaloriser. Pour cela il faut des politiques d'accompagnement.

Le rôle de la diaspora congolaise en particulier, et celui de la diaspora africaine en général, est un rôle très important. Il s'agit d'une grande ressource qu'il faut apprendre à connaître, à valoriser et à accompagner dans son cheminement d'intérêt et de passion pour son propre pays. Le Sénégal, la Guinée Bissau, le Mali sont des pays qui ont fait de la diaspora un levier pour leur développement.

Propos recueillis par Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

### Réunion régionale de consultation des pays d'Afrique centrale

## Créer une synergie d'action dans les pays du Bassin du Congo pour lutter contre la déforestation

Le Cadre de responsabilisation des entreprises, notamment de la filière huile de palme, dans le but de mettre fin à la déforestation, protéger les autres écosystèmes naturels, respecter les droits fonciers des communautés et protéger les droits de l'homme et les droits du travail, a fait l'objet d'une réunion régionale de consultation des parties prenantes. Elle a eu lieu à Brazzaville, du 13 au 14 juin 2019. Les travaux ont été ouverts par le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, en présence de Ludovic Miaro III, coordonnateur régional du Fonds Mondial pour la Nature (WWF) et de Mme Adrienne Stork, coordonnatrice du programme de Rainforest Alliance. L'objectif visé a été de consulter et de recueillir les contributions des Etats, afin de créer une synergie d'action avec les efforts en cours dans les pays du Bassin du Congo pour lutter contre la déforestation.

ette rencontre a regroupé cinquante participants venus du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la République Centrafricaine et de la RDC. Les échanges ont permis aux participants de mieux se familiariser avec le Cadre de responsabilisation des entreprises dans le contexte sous régional et de l'identification des priorités d'utilisation de ce Cadre par les différents pays. La mise en œuvre des initiatives nationales, à l'exemple des plans d'action nationaux développés dans le cadre de l'initiative de la filière

huile de palme durable, a été au centre des travaux. Ces dernières années, des centaines d'entreprises se sont publiquement engagées à ralentir la déforestation et l'exploitation humaine de leurs filières de valeur forestières et agricoles. Cela a marqué une évolution prometteuse pour la protection des écosystèmes et le bien-être des populations et des communautés.

Pour Ludovic Miaro III, le Cadre de responsabilisation des entreprises constitue une approche commune en vue d'améliorer l'efficacité, la crédibilité et la



Henri Djombo entouré des participants

compatibilité des efforts de mise en œuvre des engagements, tout en favorisant la transparence et permettant de suivre les progrès relatifs à la «Déclaration de New-York sur les forêts» et d'autres engagements internationaux pris par les pays respectifs. Cet outil, a-t-il dit, vise également à contribuer au respect des engagements des entreprises en matière de chaînes d'approvisionnement agricoles et forestières éthiques. Le ministre d'Etat Henri Djombo a rappelé la position du Congo sur le désastre des forêts. «Tirant les leçons du désastre inexorable des forêts causées par l'expansion de

l'agro-industrie et les activités des industries extractives au niveau mondial, la République du Congo, pays à haut couvert forestier et à haute valeur de conservation, a opté pour un développement économique basé sur la gestion durable des écosystèmes, donc respectueux de l'environnement. Dans le cas précis de l'agriculture, le corpus juridique et règlementaire est sans cesse renforcé afin de réduire au strict minimum l'impact des activités agricoles sur les écosystèmes forestiers», a-t-il relevé.

Ph. B.

**SOUDAN** 

# Les contestataires acceptent une proposition éthiopienne sur la transition

La principale coalition d'opposition a annoncé samedi 22 juin dernier avoir accepté un plan proposé par la médiation éthiopienne prévoyant la formation d'un gouvernement de transition composé majoritairement de civils, et qui dirigerait le Soudan jusqu'à des élections prévues dans trois ans.

a proposition éthiopienne prévoit un gouvernement de transition constitué de 15 personnes: huit civils et sept militaires. Sur les huit civils, sept seraient issus de l'Alliance pour la liberté et le changement, fer de lance de la contestation. Le huitième poste serait attribué à une personnalité jugée impartiale. Selon un porte-parole de l'opposition, cet organe serait dirigé par une présidence tour-



Rassemblement des manifestants à Khartoum

nante entre militaires et civils, les militaires assurant la première moitié de la transition. Ce compromis a été accepté par cette coalition d'opposition. Pour consolider cette avancée du processus de sortie de

crise, une rencontre est prévue dimanche prochain entre la coalition soudanaise et le médiateur éthiopien. Mais, le Conseil militaire au pouvoir n'a pas encore réagi.
Samedi 22 juin, le numéro

deux de ce conseil, le général Mohamed Hamdan Dagalo, alias Hemeti, a déploré que les deux tiers du Parlement soient réservés à cette coalition d'opposition. «Ce n'est pas possible qu'eux seuls imposent leurs opinions», estime celui qui dirige les Forces de réaction rapide (FSR), milice responsable de la dispersion sanglante du sit-in des manifestants, et dont plusieurs milliers d'hommes sont déployés dans la capitale soudanaise Khartoum.

A rappeler que les négociations entre le régime militaire en place et l'opposition sont suspendues depuis le début de ce mois. Les forces de sécurité avaient violemment réprimé un sit-in de manifestants, faisant plus de 120 morts.

M.M.M.

### BENIN

## Yayi Boni en France pour des soins

L'ex-Président de la République a pu quitter le Bénin pour aller se faire soigner en France, selon le porte-parole de son parti. L'ancien chef de l'Etat béninois avait marqué une escale dimanche 23 juin au Togo et il aurait quitté le pays par la frontière nigériane. Son départ survient après la levée du siège par la police béninoise autour de sa résidence, à Cotonou.

n blocus avait été imposé depuis les événements meurtriers les 1er et 2 mai 2019 dans le quartier de Cadjehoun où réside Thomas Yayi Boni, après les incidents qui avaient éclaté au terme d'un scrutin législatif controversé qui avait exclu toute l'opposition béninoise. Le blocus a été levé progressivement dans la nuit du vendredi 21 avant de l'être totalement samedi 22 juin au matin.



Thomas Yayi Boni

«En ce moment, il n'est plus dans sa maison, il est évacué», a expliqué Nourénou Atchadé, porte-parole du parti de l'ancien Président, qui a indiqué, qu'il «ne pouvait plus attendre, il ne pouvait plus perdre du temps au Bénin parce que sa santé méritait que les médecins soient à son chevet». L'ancien chef de l'Etat est donc parti sans s'expliquer devant la Justice de son pays. «Dès que sa santé le permettra», a-t-il dit, «il e fera volontiers. Il ne se soustrait pas à la justice parce qu'il est un homme, il est un Béninois. Il ne se reproche absolument rien».

La justice souhaitait l'entendre sur son rôle dans les violences les 1er et 2 mai dernier à Cotonou. Quand il

sera de retour, il se rendra disponible, ont assuré ses proches. Les autorités béninoises se disent confiantes. «Cela ne pose aucun problème», assure Sacca Lafia, ministre de l'Intérieur. Dès qu'il sera rétabli il pourra le faire. Il a promis, il a pris des engagements devant les siens, devant les sages, devant des responsables».

La rencontre entre le Président Patrice Talon et les sages de Tchaourou, ville natale de Yayi Boni a permis la décrispation autour du domicile de ce dernier. La succession d'interventions et de médiations, dont celle du Président nigérian Muhammadu Buhari; des rois, sages et notables de la ville de Tchaourou et de la région de Savè a fortement contribué à décrisper l'atmosphère.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

cesseur Mohamed Ould Abdel

### **MAURITANIE**

### Mohamed Ould Ghazouani nouveau Président

La Commission nationale électorale indépendante (CENI) a proclamé ce di-manche 23 juin 2019, Mohamed Ould Ghazouani, vainqueur dès le premier tour de l'élection présidentielle. L'ancien general à la retraite aurait remporté le scrutin avec 52.01% des voix sur l'ensemble des bureaux. Il est suivi par quatre opposants, dont le militant anti-esclavagiste Biram Ould Dah Ould Abeid (18,58%) et l'ancien Premier ministre Sidi Mohamed Ould Boubacar crédité de 17,87%.

ais l'opposition rejette les résultats et exige de la CENI la publication des résultats bureau par bureau afin de pouvoir les comparer avec ses propres données. Elle laisse entendre ainsi la tenue probable d'un second tour, le 6 juillet. «Nous rejetons les résultats de ce scrutin et nous considérons qu'ils n'expriment nullement la volonté du peuple mauri-



Le nouveau Président mauritanien

tanien», a dit, Sidi Mohamed Ould Boubacar, qui dénonce de multiples irrégularités qui selon lui ôtent toute crédibilité à cette élection. L'opposant a lancé un appel à ses concitoyens afin qu'ils résistent dans les limites de la loi à «ce énième coup d'Etat contre la volonté du peuple».

Des incidents ont éclaté entre manifestants et policiers dans la capitale Nouakchott et à Nouadhibou, au Nord-ouest, l'unique province où il n'est pas arrivé en tête et où il a été devancé par Ould Abeid. «Nous allons organiser des manifestations de protestation, c'est notre droit constitutionnel», a déclaré Mohamed Ould Moloud, alors que le ministre de l'Intérieur Ahmedou Ould Abdallah a invité les quatre candidats battus au calme.

Ce scrutin est une première dans ce pays. Il marque une première transition pacifique du pouvoir entre deux présidents élus. Comme son prédé-

Aziz au terme de deux mandats (2009-2019), Mohamed Ould Ghazouani s'est déclaré vainqueur à partir du dépouillement des bulletins sur 80% des bureaux de vote. Ces résultats provisoires annoncés par la CENI doivent être transmis pour validation au Conseil constitutionnel après examen d'éventuels recours. Bien que le président de la CENI Mohamed Vall Ould Bellal a précisé que «chaque candidat a pu déléguer des représentants pour accompagner les différentes étapes du processus, que ce soit dans les bureaux de vote pour suivre les opérations de vote et de dépouillement ou au siège de la Commission électorale pour la consolidation des résultats», les quatre candidats d'opposition continuent de camper sur leur refus de les reconnaître.

> Brunel NDONGO-KANGA (Stagiaire)

### **RD CONGO**

### Jean Pierre Bemba de nouveau à Kinshasa

L'opposant et ex-chef de guerre a une fois encore regagné Kinshasa. C'était dimanche 23 juin 2019, dans une ambiance très tourmentée par des tensions. Jean-Pierre Bemba rentre au pays pour une deuxième fois en moins d'un an, après son acquittement en juin de l'an dernier par la Cour pénale internationale (CPI). A sa descente d'avion, Jean Pierre Bemba a été accueilli par Martin Fayulu, candidat malheureux à l'élection présidentielle du 30 décembre 2018. Ancien vice-Président sous le régime de Joseph Kabila, lors de son premier retour d'exil le 1er août 2018 après onze ans d'absence, il n'était resté que quelques jours dans son pays, le temps de déposer sa candidature à l'élection présidentielle qui n'avait pas été finalement validée par la Commission électorale, à cause de sa condamnation d'un an par la CPI, pour subornation de témoins.



L'accueil de Jean Pierre Bemba à Kinshasa

Il était alors rentré en Belgique d'où il a animé à distance la coalition LAMUKA autour de la candidature de Martin Fayulu avec Moïse Katumbi, l'ex-gouverneur du Katanga, un des opposants, rentré lui, il y a un mois après de deux ans d'exil. Il avait déclaré qu'il ne combattrait pas Félix Tshisekedi mais défendrait une opposition républicaine et exigeante, une position qui a créé des divergences au sein de la coalition LAMUKA.

Candidat battu à la présidentielle de 2006 face à l'ancien Président Joseph Kabila, Jean Pierre Bemba a passé dix ans à la prison de la CPI, à La Haye, pour des crimes commis par ses troupes en Centrafrique, avant d'être acquitté et libéré en appel. Il revient en RDC alors que le président Tshisekedi lié par un accord de coalition avec son prédécesseur Joseph Kabila semble ne pas trouver ses marques. Cet accord n'a toujours pas débouché sur la formation d'un gouvernement. Les leaders de la coalition LAMUKA ont prévu des manifestations dimanche prochain, jour de la fête de l'Indépendance, pour protester contre l'invalidation de l'élection d'une vingtaine de leurs députés par la Cour constitutionnelle

Brunel NDONGO-KANGA (Stagiaire)

### **NAVIGATION AERIENNE**

### Détournement présumé de fonds à l'ASECNA

L'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) fait l'objet d'une enquête, après les rapports d'audit attestant sa gestion budgétaire catastrophique. Présente dans dix-sept pays d'Afrique qu'elle couvre, l'agence enregistrerait depuis six ans la perte des sommes considérables qui auraient disparu, ou auraient été détournées.

Amadou Ousmane Guitteye qui a dirigé la structure de 2011 à 2016 se souvient tout de même des enveloppes qu'un employé de l'agence venait chaque mois retirer auprès d'un chef d'escale. Il semble que cet ancien responsable d'une compagnie aérienne du Mali, son pays, avait vu passer beaucoup des millions de francs CFA des années durant. Il estime que rien n'aurait été possible sans la complicité du président de sa compagnie.

Dans sa manœuvre, l'agent de l'ASECNA entrait dans l'ordinateur, faisait disparaître certaines opérations et ne facturait qu'une partie des taxes de survol à la compagnie. En échange, il touchait une commission, le transporteur s'estimant heureux de n'avoir pas à régler l'intégralité de son dû. La pratique avait perduré.

Le vent de suspicion semble balayer actuellement plusieurs services et instances de cet espace aérien, la plus ancienne organisation africaine de coopération créée à Saint-Louis-du-Sénégal, en 1959, à l'initiative de la France. Ses pertes se chiffrent à des milliards de francs CFA. Beaucoup se demandent comment les responsables de l'ASECNA ou les pays membres pouvaient ne pas savoir. Des noms comme ceux d'Amadou Ousmane Guitteye, Mohamed Moussa, Directeur général actuel; Jean-François Thibault, Jean-François Desmazières, membres du Conseil d'administration de l'ASECNA sont cités dans l'affaire. Tous sont les garants du bon fonctionnement de l'agence continentale.

Les directeurs généraux de l'ASECNA sont nommés pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois par le Conseil d'administration après accord du Conseil des ministres des Transports des pays membres.

Ancien élève de l'Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) de Toulouse, Amadou Ousmane Guitteye a gravi tous les échelons de l'ASECNA, la quittant en 2005 pour l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) avant d'y revenir en 2010.

**Azer ZATABULI** 

## **ANNONCES**

### Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA Notaire

46, Avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC 1er étage Centre-ville - Brazzaville

E-mail: lockochantal68@gmail.com/B.P.: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82

BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

### AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE **«ZOROBABEL SERVICES»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au capital de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA Siège social: 03, avenue de l'Impreco, quartier Mansimou OMS, Madibou, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Braz- | - Déménagement; zaville du vingt-six avril deux mil dix-neuf (26/04/2019), reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA-BOUFOUENI, Notaire, substituant Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «ZOROBABEL SERVICES», enregistrée aux recettes des impôts de Ouenzé le vingt-neuf avril deux mil dix-neuf (29/04/2019) sous folio 077/3 n° 432, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU); Associé unique:

 Monsieur PEMISSI TOUMBA Philgrin Faudemay.

**Dénomination sociale:** La société a pour dénomination sociale «ZOROBABEL SER-VICES».

Obiet social: La société a pour obiet, tant au Congo qu'à l'étranger:

- Bâtiments Travaux Publics (BTP):
- Fret: maritime et aérien;
- Dédouanement;
- Acconage;

- Alimentation et vente des produits cosmétiques;
- Quincaillerie;
- Vente de denrées alimentaires congelées.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 03, avenue de l'Impreco, quartier Mansimou OMS, Madibou (République du Congo).

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA. Il est divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

**Gérant statutaire**: Monsieur MOUYA-BI-MOUKOUYOU Fredriche.

Immatriculation: La SARLU «ZOROBA-BEL SERVICES» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00107 du vingt-sept mai deux mil dix-neuf (27/05/2019).

POUR AVIS.

### ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville 1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771 Tél.: (00242) 281.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60 NIU: P2005110002540126 E-mail: moussoundajeama@gmail.com REPUBLIQUE DU CONGO

### JIANGSU PROVINCIAL CONSTRUCTION GROUP CONGO SARL En sigle «JPC CONGO»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE: DIX MILLION (10.000.000) F. CFA SIEGE SOCIAL: 269, rue du Jardin d'essai, quartier Ex-Télévision Arrondissement n° 1 Makélékélé RCMM CG-BZV-01-2019-B13-00096 REPUBLIQUE DU CONGO

### **EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL**

de l'Associé unique de la Société dénommée «JIANGSU PROVINCIAL CONSTRUCTION GROUP CONGO SARL», Monsieur LIU JIAN (Gérant), a été reçu par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA en date à Brazzaville du 22 mai 2019 dûment enregistrée à Brazzaville à la même date, aux Domaines et Timbres La Plaine, sous Folio 093/17, n°1517, il a été procédé à l'extension de l'objet social de ladite Société sus énoncée.

Ainsi, il a été ajouté à l'objet social les activités ci-après: Développement des filières économiques et industrielles forestières et agricoles, y compris l'exploitation, la plantation, la transformation, la production, l'entreposage, la logistique, l'export et la vente des grumes, des débités et des produits, l'import des engins, des matériaux et des matériels relatifs.

La société aura désormais pour objet social les activités ci-après: Bâtiment travaux publics: Travaux de construction d'industriel et de Génie Civil; Travaux hydrauliques et électriques; Travaux routiers, pontages et ferroviaires; Travaux pétrochimies; Travaux métallurgies; Travaux de tunnels, d'électroniques et d'intelligents; Travaux de fondation, de sondage

Organisation Mondiale de la Santé

Bureau Régional de l'Afrique

Aux termes d'une Procès-verbal de Décision | et des pieux; Travaux de l'aménagement du territoire, des équipements, des réhabilitations et des décorations; laboratoire et essai des éléments et des qualités de travaux; import et export des matériaux et matériels de construction, du bois, des équipements, des engins, et des pièces de change; vente du béton, des éléments préfabriqués, des matériaux et matériels de construction, du bois, des équipements et des engins, et des pièces de change;

> Développement des propriétés immobilières; commerce général; Développement des filières économiques et industrielles forestières et agricoles, y compris l'exploitation, la plantation, la transformation, la production, l'entreposage, la logistique. l'export et la vente des grumes, des débités et des produits, l'import des engins, des matériaux et des matériels relatifs.

> Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de Décision de l'Associé Unique, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, les mentions modificatives ont été portées sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2019-813-00096.

> > Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

World Health Organization Regional Office for Africa



Organizaçio Mundial de Saûde Escritôrio Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or+ 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax:+ 47 241 39 508 or+ 242 83 95 08

In reply please refer to: Prière de rappeler la référence:

Favor c•tar a referencîa.

17 Juin 2019

Cher potentiel soumissionnaire:

OBJET: AVIS D'APPEL D'OFFRES RFP AFRO\_011\_2019- Titre-TRAVAUX DE REHABILITATION DU STUDIO DE COMMUNICATION AU SIEGE OU BUREAU REGIONAL DE I'OMS POUR I'AFRIQUE AU CONGO BRAZZAVILLE.

Vous êtes cordialement invité à soumettre une proposition pour la réhabilitation du studio de communication au siège du bureau régional Afrique de l'organisation mondiale de la sante, OMS/AFRO,

File name	Description			
TDR	Avis d'appel d'offres			
Appendix 1	Offre technique; Offre financière; Offre administrative			
Annex 1	Formulaire de reconnaissance (accusé de réception)/ Acknowledgment Form			
Annex 2	Formulaire d'engagement de confidentialité/ Confidentiality Undertaking Form			
Annex 3	Formulaire de conformité de la proposition/ Proposai Completeness Form			
Annex 4	Annexe 4 Questions des soumissionnaires/ Questions from Bidders			
Annex 5	Formulaire d'acceptation/ Acceptance Form			
Annex 6	Formulaire d'auto-déclaration/ Self Déclaration Form			

**CHRONOGRAMME** 

- 1) Au plus tard te 27 juin 2019, le soumissionner devrait transmettre au bureau des achats et approvisionnement l'intention de soumissionner, le soumissionnaire remplira et retournera par courriel à I tadresse électronique suivante: afrgoafrobids@ who.int:
- a) Le formulaire Annexe 1 de l'appel d'offre\_AFRO/011/2019 ci-joint, devrait être signé pour confirmer votre intention de soumettre une proposition de bonne foi et désigner votre représentant dûment autorisé, à qui les communications peuvent être adressées, y compris toute modification; et
- b) Le formulaire Annexe 2 de l'appel d'offre AO\_AFRO/011/2019 ci-joint Engagement confidentiel devrait également être signé.
- 2) Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse <u>afrobids@who.int</u> (utiliser ta référence: AO/AFRO/014/2019). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 25 juin 2019.

Les questions doivent être soumises selon le format du formulaire (Questions des soumissionnaires», joint en annexe 4 de l'appel d'offres. L'équipe du Service des achats et des approvisionnements de l'OMS / AFRO répondra par écrit (par courrier électronique uniquement) à toute demande de clarification de la demande de propositions qu telle recevra avant la date butoir de soumission des offres. Un document consolidé des réponses de l'OMS à toutes les questions posées (y compris une explication de la demande mais sans identifier la source de l'enquête) sera envoyé à tous les soumissionnaires potentiels ayant reçu le dossier d'appel d'offres. Veuillez utiliser le lien suivant https://ungm. in-tend.co.uk(who/aspx/Help pour se procurer des informations ou les documents relatifs aux appels d'offres.

3) Les offres doivent être reçues par la correspondance E-tend https://ungm.in-tend.co.uk/who/aspx/Home ou expédiées par courrier express ou déposées à l'adresse spécifiée dans l'avis d'appel d'offres au plus tard le 1 juillet 2019 à 14H00 heures (heures de Brazzaville).

Veuillez également joindre un disque flash avec les documents expédiés par courriers, scanner également le reçu du courrier express et envoyer à l'adresse afrgoafrobids@who.int. Sera considérée la date et l'heure de dépôt au courrier express.

4) L'évaluation des offres et la sélection du fournisseur seront effectuées conformément aux termes de références de l'appel

Nos salutations les meilleures,

Mr Koffi Agblewonu,

Regional Procurement and Supply Service Manager General Management Cluster (GMC)

Paix dans le Pool

## Bientôt le démarrage effectif du programme Désarmement, démobilisation et réintégration

Après la tenue tournante des plateformes locales dans les 13 districts et deux communes de plein exercice du Pool, le tour était revenu à la plateforme départementale de se réunir les 12 et 13 juin 2019 à Kinkala, chef-lieu du Pool. En marge de ce grand rendez-vous qui a accouché des conclusions pertinentes dont la tenue d'un dialogue national inclusif, des comités locaux de dialogue et de réconciliation ont reçu du matériel bureautique et autres (Motocyclistes...). Le Haut-commissaire à la Réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas, a évoqué les contours de la question du retour progressif de la paix dans le Pool dans notre journal. Interview.

\*Monsieur le Haut-commissaire à la Réinsertion des ex-combattants, lors de la tenue de la plateforme départementale, vous avez doté en matériel les comités locaux de dialogue et de réconciliation. Qui sont-ils et comment ont-ils été mis en place?

\*\*Les comités locaux de dialogue et de réconciliation sont des structures mises en place au terme de chaque plateforme locale pour assurer, sous l'autorité du sous-préfet. tout mécanisme de prévention, d'alerte précoce et de réponse aux défis de cohésion sociale. Ils sont composés des représentants de la société civile. des ex-combattants, de l'administration et de la population. Tous les membres de ces comités ont été élus ou désignés consensuellement par leurs pairs.

## \*Quel rôle sont-ils appelés à jouer dans les localités?

\*\*Le rôle de chaque comité local de dialogue et de récon-

ciliation est essentiellement de: -Promouvoir le dialogue et la concertation pour les initiatives de paix et de cohésion sociale. Il s'agit d'initier et de mener des actions de sensibilisation et de mobilisation communautaires sur la coexistence pacifique et la cohésion sociale (campagnes de sensibilisation de masse, les groupes de discussions, les visites spécifiques et les événements socioculturels) ainsi que sur des thématiques liées au contexte de leur zone; -Appuyer l'amélioration de l'environnement sécuritaire des personnes, des biens et services de leur localité. Veiller à la protection des droits des personnes, mais aussi de leurs biens et services est une autre tâche confiée aux comités de réconciliation. Ils ont le devoir de mettre en place des mécanismes contre les violations des droits de l'homme dans leur localité (viol. maltraitance des enfants, violences conjugales, mariages précoces ou forcés, déni d'accès aux ressources,



Euloge Landry Kolelas

violences psychologiques ou émotionnelles, grossesses précoces et/ou toutes formes d'inégalités;

tions non gouvernementales (ONG) et les forces de sécurité d'éventuels conflits qui pourraient naitre dans leur zone. Ils ont la lourde tâche de faire l'identification et la cartographie des incidents et des risques de conflit qui pourraient porter préjudice à la cohésion sociale au sein de la communauté; -Favoriser le règlement pacifique des conflits. Les Comités étant des acteurs de paix dans leur zone, ils sont amenés à intervenir lors des litiges qui y surviennent. Ainsi, ces derniers jouent un rôle actif dans le processus de médiation et de résolution pacifique des conflits, en étroite relation

administratives, les Organisa-

de leur localité. Les Comités doivent s'impliquer dans toutes les actions de développement entreprises dans leur localité.

\*Les comités locaux de dialogue ont un rôle important à jouer dans la prévention des conflits et le développement socio-économique. Disposent-ils des moyens suffisants pour jouer pleinement leur partition dans ce processus?

\*\*A l'issue de l'atelier de renforcement des capacités des membres des quinze (15) comités locaux de dialogue et de réconciliation mis en place, tenu du 14 au 15 juin dernier à Kinkala, ils ont reçu un appui financier et logistique devant leur permettre de mener à bien leurs activités.

\*La plateforme départementale a formulé, entre autres recommandations, la tenue d'un dialogue national inclusif mettant l'accent sur les recommandations de ladite plateforme. Que veut dire cela concrètement?

\*\*La recommandation relative à l'organisation d'un dialogue national inclusif mettant l'accent sur les recommandations de la plateforme départementale, formulée par les participants aux plateformes locales et entérinée à la plateforme départementale, s'inscrit dans le

projet «Consolidation de la paix et démarrage du processus DDR dans le département du Pool», avec l'appui des Nations Unies. Cette recommandation a trait aux aspects sécuritaires pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale pour le développement socioéconomique du département, aux fins de résoudre définitivement les crises à répétition dans ce département, conformément à la volonté, maintes fois, réaffirmée par Son Excellence, Monsieur le Président de la République, chef de l'Etat.

cadre de la mise en œuvre du

\*Est-ce que les recommandations issues de cette plateforme ont une valeur contraignante? Et quelle est la suite réservée?

\*\*Les recommandations de la plateforme départementale n'ont pas de caractère contraignant. Elles seront transmises à la hiérarchie, à toutes fins

\*Les ex-combattants attendent, avec impatience, le démarrage effectif du processus DDR. Alors, à quand ce démarrage?

\*\*Le processus DDR est déjà en cours dans le cadre du projet «Consolidation de la paix et démarrage du processus DDR dans le département du Pool». Cependant, le démarrage du Programme désarmement, démobilisation et réintégration pour le département du Pool sera effectif dans les plus brefs délais.



Après la remise du matériel lors de la rencontre de la plateforme départementale

- Prévenir les conflits et violences communautaires. Les comités de dialogue ont le devoir d'informer les autorités

avec les chefs traditionnels, les autorités étatiques et la société civile;

-Contribuer au développement

RÉPUBLIQUE DU CONGO Unité\* Travail\* Progrès

Coopération Congo – Banque Africaine de Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE Projet d'Electrification Rurale au Congo (PERCO)

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSULTANT)

### «RECRUTEMENT DE L'EXPERT EN GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMPTABLE»

Secteur : Energie Réf.Accord de financement : N° 2100150028193 N° d'identification du Projet : P-CG-FA0-001 Date de l'avis : 24 juin 2019

Avis Spécifique n° : 01/C/2019/MEH-PER-

CO

La République du Congo a signé un accord de prêt avec la Banque Africaine de Développement afin d'assurer le financement du Projet d'Electrification Rurale au Congo. A cet effet, elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement de l'expert en gestion administrative, financière et comptable.

### 1. OBJECTIFS DE LA MISSION

Sous la supervision du Directeur de Projet l'expert aura les tâches suivantes:

- les tâches de gestion administrative;
- les tâches de gestion financière;
- les tâches de gestion comptable des ressources financières;
- les tâches spécifiques de contrôle de supervision:
- renforcement des capacités de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP).

### 2. PROFIL DU CONSULTANT

La mission sera confiée à un consultant individuel ayant une compétence avérée et une expérience pertinente dans le domaine.

Le consultant devra être un spécialiste confirmé avec les profils suivants:

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+4 minimum) en science de gestion (Gestion financière, Administration et gestion des entreprises, comptabilité, audit, ou contrôle de gestion);
- Avoir au minimum sept (07) ans d'expérience professionnelle dans le secteur public ou privé dont 3 ans dans une direction administrative et financière en comptabilité, contrôle de gestion;
- Avoir une expérience pratique des logiciels comptables et une bonne connaissance des différents logiciels et navigateurs courants (World, Excel, PowerPoint, logiciels de gestion, Explorer, Outlook ...);
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression;
- Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers;

### 3. DUREE DE LA MISSION

L'expert en gestion administrative, financière et

comptable sera recruté (e) pour une période de deux (2) ans avec une période d'essai de 03 mois.

### 4. SELECTION DES CANDIDATS

Les candidatures seront évaluées sur la base de la qualité du consultant. Les négociations salariales seront menées avec le candidat le mieux classé.

### 5. DEPOT DES CANDIDATURES

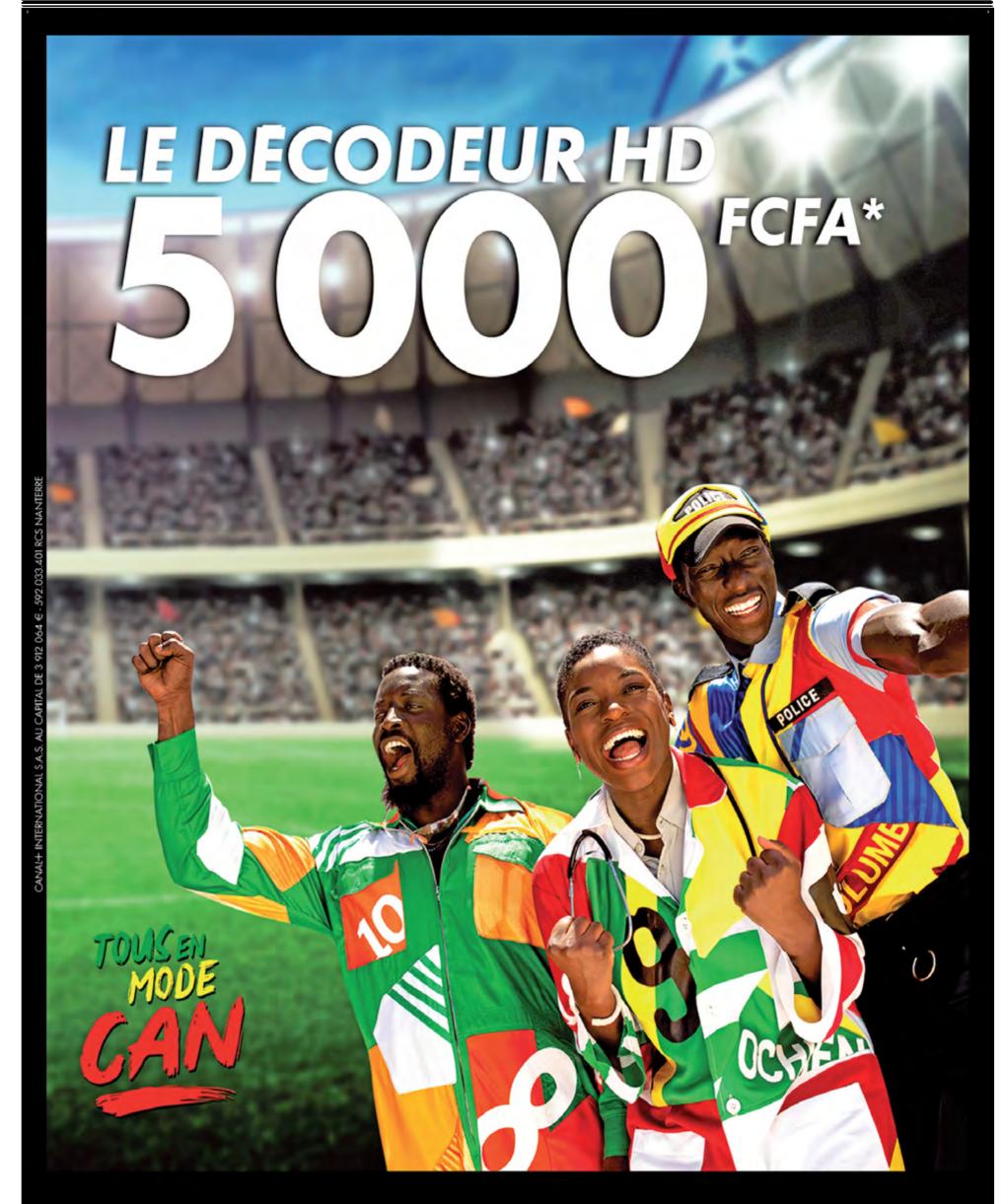
Les candidats peuvent obtenir les termes de références et des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 15h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant: la lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes et attestations, doivent être déposés sous plis fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 15 juillet 2019 à 13 heures et porter expressément la mention "Recrutement d'un expert en gestion administrative, financière et comptable".

Cellule d'Exécution du Projet À l'attention: Monsieur Daniel ITOUA, Directeur de Projet Place de la République (Ex Rond-point du CCF), Immeuble du Ministère de l'Energie

et de l'Hydraulique (3ème étage bis), BP: 2120, Brazzaville Tel: +242 05 526 13 28 / 06 662 92 13 / 06 982 98 93

E-mail: perco13@yahoo.fr; projetperco13@gmail.com



**LA CAN TOTAL EGYPTE 2019** EN INTEGRALITE ET EN HD



06 877 92 92



CANAL+ **DIFFUSEUR OFFICIEL** 

## **ANNONCE**

## SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°008 / DURQuaP /2019 REPUBLIQUE DU CONGO PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

-----

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DES ÉTUDES TECHNIQUES ET DES CONTRÔLE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU MARCHÉ DE TCHINIAMBI (ARRONDISSEMENT 4: LOANDJILI) À POINTE-NOIRE.

N° de Prêt: BIRD 8588-CG N° de référence: CG-DURQuaP-052-SC-QC

- 1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Etudes techniques et contrôle —supervision des travaux de réhabilitation du marché de Tchiniambi (Arrondissement 4: Loandjili) à Pointe Noire».
- 2. Les services de consultant («Services») consistent à élaborer les études techniques (APS, APD et DAO) et d'assurer le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation du marché «Culotte» (Quartier Tchiniambi) à Pointe Noire.
- 3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, attestations de bonne fin, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.
- 4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des

- Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
- 5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
- 6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «Qualification de Consultants «QC» telle que décrite dans les Directives de Consultants.
- 7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.
- 8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 12 juillet 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat
Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard
Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729
— Brazzaville — République du Congo.
Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 /
06 667 22 29
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

**BATOUNGUIDIO.** -

### ECHO DES COMMISSIONS/COMMISSION ÉPISCOPALE POUR LA PASTORALE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

## Le père Sylvain Bamana cède le témoin au père Jonas Bangui

C'est en date du 31 mai 2019 que Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) a nommé deux coordonnateurs de la Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (CEPEJ). Il s'agit du père Jonas Clotaire Bangui de la Congrégation du Saint-Esprit, l'actuel curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, comme coordonnateur national et l'abbé Urgel Eric Babika, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, actuellement président de la Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse et vicaire de la paroisse Sainte-Anne de Poto-Poto, comme vice-coordonnateur.

a cérémonie de passation de consignes entre le coordonnateur national sortant et les deux entrants a eu lieu lundi 24 juin 2019, en la fête de la nativité de Saint Jean-Baptiste au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville. Sous la supervision de Mgr Daniel Mizonzo, président de la CEC, accompagné des abbés Brice Armand Ibombo et Lambert Kionga, respectivement, secrétaire général et secrétaire général adjoint, gestionnaire de la CEC, en présence des membres



NN.SS. Daniel Mizonzo et Victor Abagna Mossa posant avec les membres du secrétariat général de la CEC et de la CEPEJ

du bureau sortant. Selon les termes du procès-verbal rendu public à cet effet, il ressort l'existence d'un terrain de 5.600 m2 (soit 15 parcelles jumelées) à Makana, banlieue sud de Brazzaville; un ordinateur de bureau et une imprimante; deux comptes bancaires: l'un à la CAPPED et l'autre à LCB Bank. Plusieurs autres objets servants à l'organisation des activités de la jeunesse, du genre, colonies de vacances, forums, journées mondiales de la jeunesse (JMJ) ont été épinglées.

Dans son mot de circonstance. Mgr Daniel Mizonzo a exprimé sa gratitude à l'équipe sortante pour sa disponibilité dans la gestion des affaires, malgré les difficultés rencontrées au cours des six années écoulées, soit deux mandats. Aussi, a-t-il félicité les nouveaux coordonnateurs pour avoir accep-

té cette lourde charge, avant de relever le manque de financement pour faire face à certaines tâches, ainsi que la cohésion dans l'organisation des JMJ. Il a prodigué quelques conseils aux nouveaux coordonnateurs de travailler en synergie avec les jeunes des différents diocèses et en étroite collaboration avec le secrétariat général de la CEC pour une pastorale plus dynamique et parfaite. Certes, les défis à relever sont nombreux, mais avec un moral de fer et un esprit de solidarité, la pastorale de la jeunesse tiendra le coup.

Le clou de la cérémonie a été la visite des locaux de la CEPEJ situés dans l'enceinte du CIO.

Pascal BIOZI KIMINOU

### PAROISSE SAINT KISITO (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

## La confrérie Cardinal Emile Biayenda en pleine croissance

Les confréries Cardinal Emile Biayenda dans les diocèses du Congo se renforcent et croissent chaque jour. Elles sont le lieu de vénération de cette grande figure d'Eglise et s'emploient avec dévotion en priant ardemment pour la cause de béatification et de canonisation du serviteur de Dieu, martyr de la paix, mort il y a 42 ans. Dans l'archidiocèse de Brazzaville, la confrérie de la paroisse Saint Kisito de la Météo est en perpétuelle croissance. Il y a quelques semaines, le dimanche 19 mai 2019, 49 nouveaux membres de celleci ont fait leur promesse, marquant ainsi leur engagement définitif au sein du groupe.

▲ 'était au cours d'une célébration eucharistique présidée par le père Cyriaque Dimanche Mouniengue, aumônier paroissial du groupe, qui avait à ses côtés le père Chrislain Binsitou Minalembo, curé de la paroisse. Ce jour-là, dans son homélie, le père Cyriaque avait attiré l'attention des membres anciens comme nouveaux de la confrérie, les exhortant à respecter leurs



Les membres de la Confrérie Cardinal Emile Biayenda glorifiant le Seigneur

engagements vis-à-vis de Dieu. Il avait également invité les uns et les autres à pratiquer l'amour véritable. C'est de cette façon que les chrétiens du Congo aideront le cardinal Emile Biayenda à être élevé à la gloire des autels en devenant bienheureux et saint. L'aumônier paroissial avait appelé les membres de la confrérie à être des hommes et des femmes capables de maintenir la flamme de la paix et de l'amour dans nos familles respectives. Car celui qui aime sans calcul, est avec le Christ. Et celui qui est avec le Christ construit une famille, une Eglise, un mouvement, une confrérie et un monde meilleur.

Le père Chrislain s'était quant à lui appesanti sur le sens positif de la promesse en paroisse à travers cet engagement à l'instar du Bon cardinal vis-à-vis de Jésus Christ son Maître. Il avait invité toute la chrétienté à donner l'envie et l'engouement dans sa foi, la foi de tout baptisé. Au Congo comme ailleurs, le peuple de Dieu espère sans relâche l'élévation un jour du cardinal Biavenda à la gloire des autels. Lui qui a donné sa vie pour les filles et fils du Congo son pays qu'il a tant aimé.

**Robert GOMA-DEBAT** Vice-président du Conseil pastoral paroissial

### RÉFLEXION

### Pourquoi les parents d'aujourd'hui ont-ils du mal à comprendre leurs enfants au plan de la sexualité?

De tout temps, «les sociologues» se sont plu à révéler le conflit entre les générations. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les parents et jeunes s'affrontent... mais ce qui caractérise peut-être mieux notre époque, c'est l'embarras profond ou le désarroi angoissé de la plupart en face de l'évolution contemporaine. Certains vivent un réel calvaire avec leurs enfants, alors même qu'ils avaient conscience de tout faire pour ne pas paraître «vieux jeu», bornés ou retardataires. Le métier de parents devient un métier terriblement difficile et peut-être est-il bon que les parents s'analysent quelque peu pour voir clair en eux-mêmes: pourquoi ont-ils tant de mal pour comprendre leurs enfants?

eut-être est-ce en raison de motivations inconscientes possibles, peut-être plus simplement trouvera-t-on l'explication dans des causes externes facilement décelables?

### Des motivations

inconscientes possibles: Nombreuses sont les motivations qui pourraient expliquer des difficultés rencontrées par les parents pour comprendre leurs enfants: Ils ne voient pas grandir leurs enfants. Le général Hershey à qui on demandait à quel âge un garçon est un homme répondit trois ans plus tôt que ne le croient les parents. et deux ans plus tard qu'il ne le croit lui-même. Ils ont oublié leur propre passé, ils ont annulé l'enfant ou l'adolescent qu'ils ont été. Existent longtemps, inconscientes les rivalités oedipiennes: il apparaît que l'attitude parentale réalise souvent un compromis entre un désir sincère de protéger et une tendance consciente, issue du couple d'Œdipe et qui traduit la secrète persistance de la rivalité où s'affrontent parents et enfants du même sexe... il n'est pas rare que l'agressivité voire le sadisme et l'amour se manifestent ensemble (Dr Berge). Pour Marcuse, ce serait le capitalisme des parents. Les fils parricides de la préhistoire n'étaient pas simplement les rivaux sexuels de leurs pères. C'étaient des procapitalistes qui exigeaient de leurs enfants toujours plus de travail et toujours moins de sexualité (Silvano

Ils estiment avoir des droits parce qu'ils paient. Il est tentant pour celui qui paie de considérer que. de ce fait, il possède tous les droits, en particulier le droit de faire que c'est

lui qui commande (Dr Berge). Ils se projettent dans leurs enfants. En croyant ou en voulant se retrouver dans leurs enfants, bien de parents s'imaginent qu'ils pourront en quelque sorte se rattraper de leurs propres défaillances en leur imposant des principes directifs; mais il est à craindre que les jeunes voient surtout là une forme d'hypocrisie, alors que cette attitude vient plutôt de l'habituelle illusion qu'il est plus aisé d'avoir prise sur quelque chose qu'on a devant soi que sur les ombres fuyantes de ce monde intérieur où se situe le poste de commandements de nos actes. Les parents espèrent souvent réaliser par l'intermédiaire de leur progéniture leurs rêves personnels, sans se rendre compte de la naïveté de cet espoir (Dr Berge). Les parents, en fait, attendent beaucoup de leurs enfants: ils voudraient qu'ils soient ce qu'ils ont été eux-mêmes et ce qu'ils auraient voulu être: ce qui est beaucoup leur demander... Le jeune se défend alors contre ce qu'il ressent comme une agression dans le projet qu'il a de lui-même et traite d'hypocrites ceux qui en



Abbé Jacques Nganga Nitoumossi

demandent plus qu'ils en ont fait eux-mêmes. Peut-être s'agit-il du besoin instinctif, captif de garder leurs enfants? Ce n'est pas toujours facile de les donner à un tiers... il y a peut-être toujours de la jalousie œdipienne qu'un autre possède votre fille, qu'une autre vous prenne votre fils. La sexualité fait peur. N'est-ce-pas cette force maléfique qu'on n'a pas soi-même apprivoisée et qui se prépare à dévorer des enfants naïfs? Les propres difficultés sexuelles ou conjugales des parents n'arrangent rien. Leur vécu affectif et sexuel interfère dans la relation aux enfants: on ne voit pas les choses de la même façon et on n'en parle pas de la même façon, surtout si on a eu ou pas des relations sexuelles avant le mariage, si I'on utilise ou non la contraception. si on a buté sérieusement ou pas sur le problème de l'avortement. Enfin, l'éducation reçue est un peu une seconde nature: elle facilite à considérer comme aberrant des comportements qui ne sont pas tout à fait conformes aux normes apprises et intériorisées.

Des raisons plus conscientes et plus extérieures expliquent aussi les

**RÉCONCILIATION** 

## Formation des enseignants catholiques à la non-violence active

Le samedi 1er juin 2019, au monastère de la Visitation de Loango, 26 enseignants des écoles catholiques de Pointe-Noire ont suivi une formation fondamentale sur la non-violence et la paix. Elle a été organisée par la Branche congolaise du Mouvement International de la Réconciliation (MIR Congo).

e MIR Congo est Membre de I'«International Fellowship ■of Reconciliation–IFOR», mouvement non-violent inspiré de l'Évangile, créé en 1914. Il travaille à la promotion de la non-violence dans tous les domaines de la vie (Education, régulation des conflits, tensions sociales...), à l'accompagnement des dynamiques de réconciliation, à l'élaboration et à la diffusion d'une théologie de la non-violence, afin de construire un monde de fraternité et de paix. Dans le contexte des violences quotidiennes qui gangrènent nos sociétés, le principal animateur de cette session, Maitre André

Les grandes transformations d'un

monde en évolution: les jeunes

grandissent dans le monde qui

regarde comme allant de soi des

interrogations sur la contraception

ou les relations sexuelles avant le

Les «excès» des jeunes qui se

plaisent souvent à «choquer le

bourgeois»... des parents ne voient

pas d'un œil ravi leur fille sortir

avec un jeune mal peigné, sale et

désargenté. La place excessive

consacrée dans la presse aux

exploits de quelques teenagers

ou de prétendus blousons noirs,

la mise en vedette injustifiée de la

délinguance juvénile, tout cela ne

manque pas de semer la panique

dans les rangs des parents... (Dr

Berge). Et les parents d'accuser un

peu vite leurs fils d'être des dévoyés

à la moindre turbulence. La peur

justifiée devant les faits hélas tron

nombreux de vies brisées: études

mariage ou l'homosexualité.



Les enseignants bénéficiaires de la formation

Placide ZOLA (formateur du MIR) a aidé les participants d'abord à parvenir à une clarification des expressions et termes de la «violence», «l'agressivité», «la résignation», «la Non-violence». Ensuite, ensemble, ils ont redécouvert ou revisité les possibles réponses à donner face aux injustices et discriminations qui sont des sources des violences. Ces moments d'échanges très instructifs et fructueux ont favorisé le renforcement des capacités de

tion des meilleurs, choix précoces,

la prise anormale d'antalgiques,

les filles enceintes ; les déceptions

Les parents «tremblent»: car autour

d'eux, ils apprennent souvent la

souffrance d'une famille amie ou

parente; ils savent qu'il n'y a plus

de «familles protégées». La souf-

france fait disparaître des valeurs

auxquelles ils tenaient: politesse

délicatesse- fidélité, respect, la

notion de Dieu. Le sentiment que

les jeunes ne sont plus sous leur

influence mais qu'ils dépendent da-

vantage des masses médias, de la

mode. Le sentiment que les jeunes

sont désarmés parce que naïfs et

inexpérimentés devant l'agression

de la société en matière de sexua-

lité... Et de fait, il y a souvent chez

amoureuses.

ces hommes et femmes qui ont la délicate mission de promouvoir l'éducation des jeunes et des enfants.

Cette formation sera approfondie en septembre 2019 lors de la Session sur la pédagogie de «l'éducation sans violence» et qui sera animée par Anne Marie Dean, formatrice du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) de France.

Jean BANZOUZI MALONGA

ne peut m'arriver.

### En conclusion

S'il est vrai que les parents ont besoin de s'analyser pour comprendre ce qui explique parfois leurs comportements, il est juste aussi que jeunes et éducateurs s'efforcent de comprendre les parents. N'ont-il pas trop souvent l'impression qu'autour d'eux, s'établit de plus en plus une conspiration pour leur «ravir» leurs enfants? Et voilà qui aioute terriblement à leur désarroi. Ils sentent que les enfants et les jeunes sont plus ou moins l'objet de pressions politiques ou idéologiques: la jeunesse est très convoitée. Ce n'est pas pour rien que se développe une campagne qui remet en question la famille et vante le meurtre du père comme l'élément premier de l'affirmation de soi

les jeunes deux grandes naïvel Je suis sur de moi, je ne coucherais a in e, Abbé Jacques NGANGA

mariages d'adolescence, homosexualités, phobisme, les drogues,

arrêtées, vie de fugue, clochardisalétaires exploités par des pères pas... Ou, je coucherai. .. Mais rien difficultés parentales

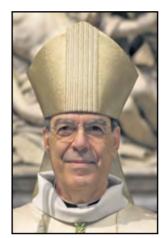
### **CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE PARIS (FRANCE)**

## Mgr Michel Aupetit a célébré la première messe après l'incendie

L'archevêque de Paris, Mgr Michel Aupetit, a célébré le samedi 15 juin 2019 une messe dans une chapelle préservée de Notre-Dame de Paris, deux mois jour pour jour après l'incendie qui a ravagé la cathédrale. Ce premier office s'est déroulé en présence d'un petit nombre d'hommes d'Église et de laïcs, coiffés de casques de chantier pour des raisons de sécurité. «D'abord un lieu de culte» et une cathédrale «bien vivante»: en aube et chasuble beiges, casque de chantier sur la tête, l'archevêque de Paris a célébré, en comité restreint, la première messe à Notre-Dame depuis l'incendie qui a partiellement détruit la cathédrale, il y a deux mois.

«Aujourd'hui, c'est avec beaucoup d'émotion que nous sommes en train de célébrer la dédicace de cette cathédrale. C'est aussi un message d'espérance et de remerciement envers tous ceux qui se sont émus de ce qui est arrivé à cette cathédrale. Dans une cathédrale vide, silencieuse. le prélat a commencé son office à 18h devant une trentaine de personnes, pour moitié des prêtres, réunies dans la chapelle de la Vierge située juste derrière le choeur», a-t-il dit. Le diocèse constate par ailleurs que «la mobilisation en faveur de la cathédrale se poursuit». Elle prend des formes diverses: «mobilisation des pouvoirs publics nationaux et locaux dès le soir de l'incendie; mobilisation des architectes et des entreprises qui assurent, dans l'immédiat. la

**LIVRE** 



Mgr Michel Aupetit

sécurisation de l'édifice; mobilisation de dizaines de milliers de donateurs, petits et grands, originaires de toute la France, mais aussi du monde entier». «Cet élan montre que Notre-Dame est un symbole unique,



La procession à la messe

en France, mais aussi au-delà», lit-on dans le communiqué. Au 12 juin, la fondation Notre-Dame a recueilli 15,7 millions d'euros de dons. Le total des promesses de dons s'élève à 377 millions d'euros. Ces dons proviennent de 41 000 particuliers et de 58 entreprises et collectivités publiques francaises et étrangères, précise le diocèse. Au total, d'après les explications du ministre français de la culture Franck Riester, les différentes fondations ayant appelé aux dons n'auraient encaissé qu'environ 80 millions euros, sur un total de promesses de dons approchant les 850 millions d'euros. La mobilisation est

donc conséquente.

«Cette cathédrale est un lieu de culte, c'est sa finalité propre et unique. Il n'y a pas de touristes à Notre-Dame», a déclaré Mgr Aupetit dans un édifice encore profondément marqué par le sinistre et que le président Emmanuel Macron a promis de rebâtir d'ici cinq ans. «Beaucoup de gens sont blessés parce que Notre-Dame de Paris, c'est notre maman, alors quand sa maman est abîmée, blessée... Le fait de dire la messe montre [aux fidèles] qu'ils y reviendront un jour», avait-il aussi déclaré.

Gislain Wilfrid BOUMBA

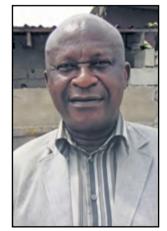
### DANY DANIEL BOPASSA ENGOYA

## La messe du 40<sup>e</sup> jour après son rappel

l'occasion du 40e jour après la mort de Dany Daniel Bopassa Engoya, journaliste à la retraire de Radio-Congo, et ancien servant de messe dans les paroisses Saint-Kisito et Saint-Michel de Ngangouoni (situées à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville) survenue le 21 avril dernier, ses collègues de service: Gislin-Giscard Ondzongo, Armand-Willys Opossy et Gabaya Afoula «Le poète» ont fait célébrer une messe. Il s'agissait d'honorer la mémoire de cet intrépide chevronné de la plume et du micro né le 21 décembre 1957 à Brazzaville et qui a consacré une bonne partie de sa vie au service des auditeurs. Cette célébration eucharistique présidée par le père Jean-Paul Tshisungu en l'église Notre Dame de Fatima à Mpila, le samedi 8 juin 2019, à 10 heures, a été rehaussée de la présence du général Albert Ngoto, directeur général de la Sécurité civile, de Théophaste Miété Likibi, membre du Conseil supérieur de la liberté de communication.

Mais également, des membres de la famille du disparu, des collègues, confrères et notamment ceux de Radio-Congo, Télé-Congo, Radio rurale, Radio Magnificat, La Semaine Africaine. L'animation de la messe a été assurée par la chorale Cœur du Christ (Motema moklisto).

Après l'évangile tiré de Jean 4, 25-29, le père Tshisungu a, dans son homélie, affirmé aue sur cette terre personne ne vit pour lui-même, «Nous sommes en vie pour Christ et nous allons aussi mourir pour



Lui. Si nous sommes en vie nous devrions nous donner pour nos frères, pour que la société (mokili) aille de l'avant. Chacun de nous doit bien faire son travail, il doit le faire de tout cœur pour que les gens soient satisfaits. Si nous mourrons aujourd'hui, sur quoi nos frères et sœurs vont-ils focaliser leur pensée sur nous?», s'est-il interrogé. «Il faut savoir-vivre avec les gens, et l'évangile du jour nous rappelle que la vie d'une personne ne s'arrête pas avec sa mort. Notre vie c'est un don que le Christ nous a fait pour nous servir dans le travail».

Le prédicateur a par ailleurs et sur la base des témoignages des collègues du disparu, rappelé: «Dany Daniel Bopassa Engoya était un journaliste dynamique et talentueux qui n'attendait pas les sujets officiels. Il savait créer ses propres sujets et trouvait des mots pour les défendre pendant les conférences de rédaction. De même, il était un homme social et ouvert à tous, sans discrimination. Son nom reste gravé dans la mémoire de beaucoup d'auditeurs qui s'accrochaient à leurs postes récepteurs grâce à sa voix angélique, surtout quand il présentait les journaux en lingala et d'autres émissions. Que Dieu lui accorde une place de choix dans son royaume!» Avant la fin de la messe, Gabaya Afoula a pris la parole au nom de ses collègues et de la famille du disparu. Il n'a eu qu'un seul mot, celui de remercier tous ceux qui ont participé à cette célébration eucharistique pour honorer la mémoire de Bopassa Engoya malgré leurs occupations. Aussi leur a-t-il demandé d'avoir toujours une pensée pieuse pour lui. Pour lier l'utile à l'agréable, un cocktail a été offert à l'espace Association Afrika Telema.

A-P. M.

## «100e anniversaire de Kolo 1916-2016, histoire de Kolo: des origines à nos jours»

C'est l'intitulé de l'ouvrage publié aux éditions LMI, par Dr François Mabounda, président de la Conférence Ecclésiastique de l'Église Evangélique du Congo. Constitué de 216 pages, ce livre affirme l'auteur «est consacré essentiellement à l'histoire de Kolo, ancienne station de la Mission évangélique suédoise devenue aujourd'hui consistoire. Il a été publié à l'occasion de son 100e anniversaire. Loin de donner ici toutes les informations relatives à la vie communautaire de la Mission et du consistoire, il est fait une compilation des rapports annuels, de quelques articles et des témoignages recueillis çà et là. Ceci permet la réécriture de notre histoire commune». En kibeembe le mot Kolo signifie cueillette, il dérive du verbe kukoolo qui signifie arracher, cueillir, enlever, tousser. La fondation d'une station missionnaire dans les Plateaux Babeembe s'est faite au bout de beaucoup d'efforts, et de temps de prière, etc.

e jubilé de l'an 100 de Kolo, peut-on lire dans la conclusion de l'ouvrage, doit être considéré à la fois comme un bilan de 100 ans d'évangélisation dans les Plateaux babeembe par la Mission suédoise et l'Eglise Evangélique du Congo, et un nouveau départ dans l'accomplissement du royaume de Dieu. Mais, malgré l'av significative de l'annonce de la Bonne nouvelle aux pauvres qui a fait disparaître pas mal de croyances ancestrales et de «pratiques païennes, les antivaleurs et la violence refont surface de temps à autre. Le nombre des fidèles est en train de diminuer dans nos paroisses pour plusieurs raisons: exode rural, prolifération des sectes et abandon de la foi devant les difficultés et les tentations de la vie. Nous avons à tirer plusieurs leçons de la vie et de l'œuvre tant des missionnaires que de celle des serviteurs Congolais d'autrefois».

L'esprit de solidarité, de cohabitation et de sacrifice, la miséricorde, et l'amour désintéressé qui ont caractérisé les missionnaires est un modèle de valeur à suivre, souligne-til. «Bon nombre de serviteurs

de Dieu auiourd'hui ont de la peine à s'adapter au milieu dans lequel l'Eglise les envoie. L'apprentissage de la langue locale et la connaissance des us et coutumes des peuples qui étaient parmi les exigences de la Mission ne sont plus de mise aujourd'hui. L'Homme de Dieu ne partage plus les fidèles pour la vie spirituelle et économique de l'Eglise. Le plan d'évangélisation qui consistait à installer dans les stations des infrastructures d'évangélisation, d'éducation et de formation professionnelle, ainsi que de santé est complètement ignoré dans les consistoires, les champs d'évangélisation et de mission. Que de plaintes et de murmures! Que d'injustices dans la prise en charge des serviteurs!»

La célébration du centenaire de Kolo, «c'est aussi l'occasion de connaître la vraie figure de l'Eglise et de poser de nouveaux jalons pour de véritables réformes et d'impulser une nouvelle dynamique pour son dé-veloppement intégral. L'Eglise doit cesser de paraître comme une entreprise d'exploitation des ressources humaines pour devenir une institution qui apporte le salut et qui vient pour résoudre les problèmes de la vie des populations, car évangéliser c'est apporter à l'homme ce qui lui , manque pour venir à Dieu. Les missionnaires ont fait ce qu'ils ont pu faire avec la grâce de Dieu, la première génération des serviteurs congolais qui avait pris la relève de l'œuvre missionnaire est en train de disparaître dans la foulée des célébrations des centenaires des stations missionnaires. Le tour revient à la deuxième génération des serviteurs non seulement pour poser des bases solides de la sauvegarde du patrimoine La couverture du livre spirituel et matériel légué

par nos patriarches, mais aussi bâtir de nouvelles stratégies afin de rendre plus visible le règne de Dieu maintenant et à la fin des temps»

Connu pour son parler-vrai, François Mabounda est docteur en théologie, professeur de



grec, d'exégèse et de théologie du Nouveau Testament à l'Université protestante de Brazzaville. Il eut la grâce de superviser la Commission d'organisation du centenaire de Kolo.

Alain-Patrick MASSAMBA

### **NÉCROLOGIE**

L'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer aux prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville, le décès de Papa Fidèle KIZABOULOU, père de l'abbé Wilfried Kizaboulou, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, en mission d'études à Rennes en France. Le décès est survenu le mercredi 12 juin 2019, au Centre hospitalier et



universitaire (CHU) de Brazzaville, à la suite d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°69 de la rue Nkozo-Arrêt de bus-«La Fougère».

La messe des funérailles sera célébrée le vendredi 28 juin 2019, en l'église Saint Charles Lwanga de Makélékélé, à 12 heures. Le vicaire général demande aux prêtres de prier pour l'âme de Papa Fidèle KIZABOULOU et de soutenir la famille éprouvée par

### **ECOLE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT** Soutenance de Sœur Doriane Vladmira N'simba-Moutete

En vue de l'obtention du diplôme de Licence Professionnelle

Option: Comptabilité et Gestion financière

Thème: Traitement comptable des opérations courantes dans une organisation non gouvernementale: cas de Caritas Congo Nom (s): sœur Doriane VLADMIRA N'SIMBA-MOUTETE

Congrégation: Sainte Marie Madeleine Postel Directeur de mémoire: M. MAKAYA Serge Président du jury: M. Alphonse Mabika

Lieu: EAD Moungali

Date: mercredi 26 juin 2019 à 9h00

### **NÉCROLOGIE**

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) informe son Excellence le Nonce





Apostolique, les Évêques du Congo, les amis et connaissances du décès de son oncle partenel M. Paul Ondongo (décédé le 15 juin) et celui de son oncle maternel André Engambe (décédé le 21 juin), à Brazzaville.

Requiescant in pace.

La suite du programme sera communiquée ultérieurement.

### INTÉGRATION ÉCONOMIQUE AFRICAINE

# La passion des frontières brisées ou une vraie odyssée de l'intégration sur l'axe Obouya-Franceville

On est au nord du Congo, plus précisément à Obouya, à la croisée des chemins sur les axes Brazzaville-Owando et Brazzaville-Lékéty. L'idée d'une évasion nous prend les tripes un weekend du mois de septembre 2018. Les usagers de la route nous parlent de la proximité du pays voisin par la route. C'est le Gabon du feu Président Omar Bongo. La route existe, bien asphaltée. Il suffit de faire la démarche pour toucher la réalité. Nous nous y engageons à trois avec en partage la même passion, celle des frontières brisées laissant germer pour parler comme un douanier, la fibre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux.

Une expression consacrée dans le domaine de l'intégration économique. Le réflexe, le tout premier, nous vient sous forme d'un questionnement. Cet immense investissement, la route, entre les deux pays est-il capitalisé au service de l'intégration économique de l'Afrique centrale?

## 1.Les repères historiques et culturels

Avec le recul, le rêve de 1964 nous revient dépassant le paradoxe des pays ayant nouvellement accédé à la souveraineté nationale d'une part; et cherchant d'autre part à se regrouper autour de l'idéal d'intégration. L'étroitesse ou l'exiguïté des marchés nationaux confinés à l'intérieur des frontières nationales incitait au regroupement sous la ferrure des grands penseurs comme Kwame Nkrumah, Boganda pour lesquels le salut de l'Afrique est dans l'unité.

La vraie intégration n'est pas seulement institutionnelle, elle doit plonger ses racines dans le vécu des citoyens. Dans l'interview accordée par Elikia Mbokolo au magazine d'informations de l'Ecole inter-Etats des Douanes de la CEMAC, L'Ideal, n°002 Octobre-Decembre 2004, en effet. l'historien encense les fondements historico-culturels de l'intégration: «...Les populations aux frontières de nos Etats, à savoir les peuples tékés, kongo et autres constituent des dynamiques qui sont importantes». Sur l'axe Obouya-Franceville, tout au long, le même peuple partagé entre deux pays vous accueille. Il est antérieur au fait colonial et la notion de frontière loin de séparer ou de diviser se trouve «humiliée» par la solidarité linguistique téké.

Ce qui fait dire que l'intégration politique ou institutionnelle «court» après l'intégration culturelle dont les stigmates sont encore parlants.

Dans leur histoire, certains peuples d'Afrique centrale étaient déjà unis avant la cassure coloniale, le démembrement à travers les frontières conventionnelles et fictives. En fait, de frontières, une image ridicule souvent entre ces pays de la CEMAC vous est envoyée: une planche qui repose sur deux pierres qui tient lieu de frontières. Et du doigt, on vous montre le pays voisin. C'est la RCA, le Cameroun, la Guinée-Equatoriale, le Tchad, le Congo-Brazzaville, le

Gabon! En poussant la curiosité dans une démarche d'anthropologue, on s'entend dire par quelqu'un, presque dans une vérité scientifique, en toisant les autres de l'autre côté de la frontière: «... Ce sont nos frères. Nous sommes de la même famille. Ils ont préféré vivre là-bas, suite à des problèmes de famille, du genre sorcellerie, etc. Mais

à l'occasion des fêtes ou autres évènements, la famille se retrouve...». L'absurdité se trouve ainsi illustrée pour des gens de la même cellule familiale écartelée entre deux pays à qui on parle d'intégration curieusement.

Pour tout dire, on repart vers ce qui a déjà existé. C'est essentiel, et l'intégration devrait se faire en fonction de cette vérité historique. A commencer par l'approche douanière.

### 2.Entre le Congo et le Gabon, les frontières sont en train de disparaître

Le témoignage nous vient de l'axe Obouya-Franceville. La beauté du paysage combine avec la réalité du principe de la libre circulation des personnes movennant la présentation du passeport CEMAC pour les ressortissants de cet espace douanier et économique. Mais la fluidité dans la circulation des citoyens obtenue par les dirigeants de la communauté ne signifie nullement la disparition des services des douanes ou de l'immigration. Le contrôle subsiste dans le sens de l'application des textes communautaires. En fait, l'esprit des contrôles a changé.

Il ne s'agit plus de s'opposer à l'entrée des citoyens CEMAC dans un territoire quelconque de la CEMAC, ne disposant pas de visa comme naguère. Maintenant, ils y sont les bienvenus, sous réserve de prouver leur citoyenneté communautaire. Le Gabon et la Guinée-Equatoriale, de ce point de vue, ont rejoint les autres, après plusieurs mois d'hésitations, plutôt de préparation.

Qu'est ce qui reste à faire pour valoriser cette belle voie qui unit le Congo au Gabon par Obouya et Franceville?

2.1.La nécessité d'une plateforme de contrôle douanier

Le contrôle douanier est postérieur à l'existence d'un flux commercial par cet axe. Loin d'être un simple décor, tout un environnement est à créer pour que les échanges commerciaux alimentent les deux pays, à l'importation comme à l'exportation. Le statut de la marchandise est à déterminer et commande tout contrôle douanier. De ce point de vue, la notion d'origine est importante et on peut la définir comme le lien géographique qui existe entre une marchandise et le pays réputé en être le fabricateur. Par rapport au Gabon, en tant que pays d'origine ou de provenance, quelques cas de figure peuvent être envisagés:

2.1.1 Les produits nationalisés au Gabon qui sont, en fait, des produits des pays tiers dont l'importation s'est faite au Gabon avec le paiement des droits et taxes dans le même pays, peuvent circuler et



mis à la consommation au Congo, sous réserve de payer les taxes intérieures qui ne sont pas harmonisées au niveau de la CEMAC et sont exigées à la frontière, de la même façon que si les mêmes produits étaient importés du Congo directement. Dans ce cas, naturellement, le Tarif extérieur commun (TEC)qui est uniformisé au niveau de la CEMAC ne peut plus être imposé au Congo, si la preuve de son paiement au Gabon est fournie au service des douanes congolaises.

Cependant, bien que provenant du Gabon, les produits préalablement importés d'un pays tiers qui n'est pas un pays de la CEMAC, circulant au Congo sans la moindre preuve du paiement des droits d'entrée au Gabon, sont sujets au contrôle et paiement des droits d'entrée (TEC)

Congo, et des taxes intérieures exigibles à la frontière, de la même façon que si ces produits étaient importés directement d'un pays tiers qui n'est pas un pays de la CEMAC.

2.1.2 Les produits industriels fabriqués totalement au Gabon, couverts par un certificat d'origine commu-

nautaire, ont cours légal au Congo et sont soumis aux taxes intérieures prévues par la réglementation congolaise, sans imposition du tarif extérieur commun, de la même manière que les produits industriels obtenus au Congo qui ne sont soumis qu'aux taxes intérieures. De même, les produits du cru des règnes animal, agricole, minéral originaires du Gabon sont exemptés du TEC à leur entrée au Congo, à l'exception des taxes intérieures prévues à la consommation.

En dehors de ces différents cas énumérés ci-dessus pour lesquels la détermination de la notion

d'origine est aisée pour l'application de la règlementation douanière à l'occasion du contrôle

douanier des marchandises en provenance du Gabon, l'exercice devient délicat quand il s'agit de prendre en compte des produits ouvrés au Gabon dans la fabrication desquels sont rentrés des matières ou des produits semi-finis venant des pays tiers. La valeur ajoutée ou le stade de

fabrication en termes de pays conférant un caractère essentiel au produit doit être pris en

compte pour la bonne détermination du pays d'origine.

La régie de la réciprocité entre les deux pays est nécessaire pour que l'équité soit obtenue dans

les échanges commerciaux entre les deux pays. Ce qui est conforme à l'union douanière entre

les pays de la CEMAC et à la doctrine de l'OMC en la matière. Et les administrations douanières se doivent de mettre tout en œuvre pour que les obstacles tarifaires et non tarifaires ne fassent pas obstruction dans le flux des marchandises. Question de créer les conditions d'un meilleur climat d'affaires entre les deux pays. Cela passe, entre autres, par des mesures de facilitation et de simplification des pro-

cédures douanières entre les deux pays au-delà du simple principe de l'union douanière. L'avènement de la douane de proximité est de mise et l'imagination intellectuelle des cadres douaniers des deux pays est sollicitée. Et un cadre de concertation et d'échanges d'informations entre les directions départementales des douanes de la Cuvette centrale (Congo) et de Franceville (Gabon) est possible avec pour objectifs: (I) vulgariser la réglementation et les procédures douanières dans les localités des deux pays, (2) créer un véritable partenariat entre les douanes locales et les populations concernées, (3) mettre en place des facilités douanières qui tiennent compte, d'une part, des besoins des usagers en matière d'approvisionnement (ou importation) dans les pays de la CEMAC ou en dehors, et, d'autre part, promouvoir la production communautaire des biens pour des économies d'échelle dans la sous-région.

### 3.Le Projet du Cercle d'études et de recherches douanières d'Obouya (CERDO)

Il s'agit précisément du Projet de promotion des activités d'importation et d'exportation dans le

Département de la Cuvette. Non pas que la tendance soit à l'extraversion économique par ces

temps de diversification économique, mais plutôt de doter plus ou moins à court terme les zones concernées des produits de première nécessité, qui sont généralement des produits

importés dans les pays tiers, hors-CEMAC.

3.1. Prendre en compte la problématique douanière des usagers installés dans le Département de la Cuvette, loin des centres classiques du dédouanement (Brazzaville,

dans la compréhension des missions douanières qui ne sont plus liées à la notion de frontière géographique pour tendre vers des mesures de facilitation qui permettent de plus en plus le dédouanement des marchandises au lieu de consommation finale, genre dé-

douanement à domicile enclenchant

des mesures de garantie douanière

Pointe-Noire, Ouesso, Dolisie); 3.2. Opérer une grande mutation

3.3. Contribuer dans la reformulation de la problématique de l'utilisation des agents des douanes dans tous les chefs-lieux des Départements du Congo dans l'optique de l'avènement d'une douane de proximité, qui fait abstraction de la notion de frontière géographique.

Dans son exécution, le projet a été vulgarisé à Owando, Boundji, Oyo et Makoua avec succès. Et il reste la phase d'assistance, de conseil et de formation des usagers réels ou potentiels de la douane pour créer les conditions de la dynamisation du tissu commercial et améliorer le climat des affaires dans le Département d'un point de vue douanier. Les vertus de cette expérience menée à terme peuvent être capitalisées par l'intelligentsia douanière collective de la sous-region en général, et celle des deux pays (Congo et Gabon) en particulier.

Bien que se situant à une échelle réduite (axe Obouya-Franceville), les échanges commerciaux du Congo avec le Gabon sont appelés à se développer dans le contexte plus élargi, celui de la

CEMAC à un moment où le continent africain est interpellé sur la nécessité d'accroître les

échanges intra-africains dans le projet de la Zone de libre échange communautaire (ZLEC)lancé à Kigali, le 21 mars 2018.

Dans notre prochain article, nous montrerons comment les expériences des Communautés économiques régionales (CER) africaines peuvent être mises au service de cette noble cause.

A suivre

**Basile Gabriel AHOUSSA** 

# Le régulateur, aiguillon de l'économie numérique

Avec un taux de pénétration de la téléphonie mobile avoisinant les 100 % au Congo1, une régulation solide est nécessaire pour tirer profit de cette vague de fond qui a profondément impacté l'économie.

### Par Drouho Canoan SAVANE

En 2009, le Congo a décidé, via l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (AR-PCE), de mettre en place une plateforme de supervision des appels téléphoniques internationaux. Développée par Global Voice Group, celle-ci a permis, moins de 18 mois après sa mise en œuvre, de rapporter au Trésor congolais plus de 13 milliards de FÇFA. « Il est important que nos États trouvent des ressources additionnelles que nous offrent les TIC pour financer leurs projets de développement au profit de nos populations », soulignait à l'époque le directeur de l'AR-PCE, Yves Castanou, considérant cet outil comme une « opportunité qu'aucun État ne pouvait négliger ». Campagne anti-fraude fruc-

tueuse

La campagne antifraude que cette plateforme a par la suite permis de mettre en œuvre s'est avérée être un succès : entre 2014 et 2018, le nombre de fraudes a été maintenu à son plus bas niveau le plus bas. Cette collaboration fructueuse entre l'ARPCE et Global Voice Group a permis de réduire les pertes de revenus dues aux fraudes de près d'un tiers entre 2015 et 2018. Grâce à cette plateforme de suivi des volumes d'échanges téléphoniques, le régulateur congolais a également pu démanteler un groupe frauduleux de boîtes SIM situé à Brazzaville ayant entraîné un manque à gagner de plusieurs millions de FCFA. L'application d'une régulation plus stricte a eu un double impact positif: la diminution

du nombre de fraudes téléphoniques et l'essor considérable des revenus issus des télécommunications. Non seulement le gouvernement congolais a pu bénéficier directement de cette manne, mais les opérateurs de réseaux mobiles eux-mêmes - Azur, Intel et surtout MTN - ont ainsi pu dynamiser leur croissance en sécurisant leurs revenus. Faire du numérique un levier

de croissance

Fort d'un secteur des télécommunications sain et performant, le Congo est aujourd'hui le pays le plus rentable pour MTN, le groupe y dégageant un Ebitda de 37 %. Cet environnement a permis aux opérateurs mobiles de lancer et développer des services mobiles à plus grande échelle : des réseaux 3G et 4G aux services financiers mobiles qui comptent désormais 600 000 utilisateurs mensuels, soit 100 fois plus qu'il y a trois ans.

Malgré la crise économique, le Congo a ainsi une formidable carte à jouer au niveau national, en plus d'envoyer un signal fort à l'échelle continentale. La lutte contre la fraude n'est pas seulement une obligation légale ; elle est aussi la garantie d'un secteur des télécommunications prospère, de caisses renflouées et d'une meilleure qualité de service pour les citoyens.

Cette reprise en main du secteur des télécoms préfigurait d'une certaine façon l'objectif de la politique numérique nationale contenue dans le Plan d'action 2018-2022, qui ambitionne de faire du numérique l'un des principaux leviers de développement du pays. Au-delà du succès national, cette initiative représente un exemple continental à suivre. comme l'ont notamment compris la Tanzanie, le Ghana, l'Ouganda, le Rwanda et la Guinée, qui ont su faire de l'économie numérique un pilier de leur croissance.

(1) D'après le rapport 2018 de l'ARPCE, le taux de pénétration de la téléphonie mobile au Congo était de 99,3% au 31 décembre 2018 contre 103,7% au 31 décembre 2017.



PROGRAMME
DE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS COMMERCIALES
ET ENTREPRENEURIALES II

Vous voulez contribuer au développement du secteur privé au Congo

Si vous êtes un prestataire individuel de services le PRCCE II a besoin de vous!

PRCCE II

Venez partager votre savoir-faire pour renforcer le secteur privé et les PME congolaises en proposant conseils, coaching et formation en gestion, administration et compétences «métier».





Le PRCCE II cible les secteurs de l'agro-alimentaire (transformation du maïs, aviculture, boulangerie et transformation des fruits et plantes), des services aux entreprises et industries, du numérique et du bois.

Retrouvez les conditions de participation et le lien pour déposer vos candidatures F PRCCE II - République du Congo Sur demande

prcceii@gmail.com

06 971 26 18

sessions de sensibilisation et d'appui pour vous aider à remplir le formulaire

à Brazzaville le 21 juin et à Pointe-Noire le 25 juin

Pour participer, les prestataires individuels doivent prouver au moins de 6 ans d'expérience générale et de 2 ans d'expérience dans les secteurs cibles pour les appuis métiers.



Un projet Financé par l'Union Européenne





## **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**

### MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

## Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois « PACIGOF »

: 24/06/2019 Date Prêt FAD No : 2000130013732

AAON No : 001-2019/ tx/MPSIR/PACIGOF-UCP

1.Le présent avis d'appel d'offres (AAO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Development Business en ligne du 1er juillet 2017 et sur le portail de la Banque(www.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement [FAD] pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois, PACIGOF en sigle, et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour « les travaux de réhabilitation d'un bâtiment devant abriter la maison de l'entreprise du Congo » à Pointe-Noire, République du

3.La Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois(CEP/PACIGOF) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des travaux suivants essentiellement : Terrassement- Gros œuvre ; Charpente - Couverture ; Revêtement sols et murs ; Peinture ; Faux plafond ; Menuiseries bois et Aluminium : Ferronnerie : Plomberie sanitaire - Climatisation ; Électricité (courant fort, courant faible) ; Protection contre incendie ; Aménagements extérieurs. L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.

4.Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez, Brazzaville-Congo - E-mail : pacigofcongo@gmail.com, de 9 h à 16 heures (heure locale) Tél: (242) 05 513 60 43/ 06 612 76 84 /06 670 74 79.

5.Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : Cent cinquante mille (150.000) Francs CFA ou en une monnaie librement convertible.

6.Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres ; Acquisitions de Travaux de taille moyenne, de la Banque (Edition de Décembre 2017).

7.Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 24 Juillet 2019 à 12h00' (heure locale, TU+1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à vingt millions (20.000.000) de Francs CFA.

8. Les offres doivent être valides durant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9.Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 24 Juillet 2019 à 12h30' (heure locale, TU+1), dans les bureaux de la Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF).

Fait à Brazzaville, le 24 Juin 2019

## Le Coordonnateur Benoît NGAYOU

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CABINET**

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ - Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

### Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification AON-023T /MEER-CAB/CGMP/19

Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°205 du 10 avril 2019.

2.Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2019 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de réhabilitation du pont sur la rivière Loudima (axe Boko-Songho Hidi) dans le département de la Bouenza.

3.Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de débroussaillage et nettoyage du site, démontage et démolition du platelage et sommiers défectueux, et pose de longerons, de la tôle striée et de madriers de guidage.

4.La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert au nombre de candidats retenus éligibles.

5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6.Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2019) ;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formu-

1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis | lant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000)

> 8.Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 16 juillet 2019 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°023T-FR/MEER-CAB/ CGMP/19 à l'adresse ci-après :

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS**

**Boulevard Denis SASSOU NGUESSO**, Rond Point Place de la Poste, en face de la Banque BCI Boite postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de deux millions (2.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 16 juillet 2019 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre,

**Emile OUOSSO** 

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CABINET**

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI Boite postale: 2099 BVZ - Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

### Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification AON-014T-FR/MEER-CAB/CGMP/19

1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis | détaillées. Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°205 du 10 avril 2019.

2.Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2019 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de construction du pont sur la Loudima (axe Madingou-Boko Songho-Hidi) et voie d'accès dans le département de la Bouenza.

3.Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de désherbage, débroussaillage mécanique, reprofilage lourd et de constructions des dalots.

4.La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert au nombre de candidats retenus éligibles.

5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6.Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2019) ;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours: avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.

8.Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 16 juillet 2019 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°014T-FR/MEER-CAB/CGMP/19 à l'adresse ci-après :

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS**

**Boulevard Denis SASSOU NGUESSO. Rond** Point Place de la Poste, en face de la Banque BCI Boite postale: 2099 BVZ

Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15 \_es offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de trois millions (3.000.000) FCFA. \_es offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides

pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission. 9.L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse men-

tionnée ci-dessus. le mardi 16 juillet 2019 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre.

**Emile OUOSSO** 

### **FORMATION**

# Promouvoir et défendre les droits des veuves

L'association Œuvre Notre-Dame des veuves et orphelins du Congo (ONDV&OC), du diocèse de Brazzaville, a organisé mercredi 12 et jeudi 13 juin 2019, à Brazzaville, une sensibilisation et une formation sur la promotion des droits des veuves. Ces initiatives entrent dans le Projet «Sauvons la veuve contre les pratiques ancestrales dégradantes».

lacées sous la conduite de François Xavier Mayouya Mifoundou, coordonnateur du projet, et de son équipe de gestion, ces deux activités ont eu lieu successivement à la cathédrale. Le premier jour, consacré à la sensibilisation. a réuni au total 219 veuves venues de cinq arrondissements de Brazzaville: Makélékélé, Poto-Poto, Moungali, Ouenzé et Talangaï. La séance de sensibilisation a été animée par Mlle Floriane Marthe Banzouzi Koundzila, juriste, coordonnatrice de la Commission justice et paix de la paroisse St Pierre Claver; Joseph Massengo, chercheur en matière de sécurité sociale et Anatole Limbongo-Ngoka, économiste. Elle s'est articulée autour du thème: «Sauvons la veuve contre les pratiques ancestrales dégradantes».

Les participantes ont été édifiées sur la situation sociale de la veuve au Congo, sujette à des comportements avilissants et rétrogrades. Des comportements qualifiés d'antivaleurs. Selon une étude portant sur les tribulations vécues par les veuves, la maltraitance envers les veuves et les injustices subies par elles peuvent être considérées comme des crimes. Les droits des veuves sont reconnus dans le Code congolais de la famille, et la justice sociale vise, entre autres. la sécurité sociale en termes de prise en charge et de solidarité. Le dernier jour a été consacré à la formation de 42 veuves leaders. Elle a permis de donner à ces veuves des connaissances et des compétences, qui leur permettront de mener des actions de plaidoyer et de lobbying auprès des autorités.



Vue partielle des veuves pendant la sensibilisation

Mme Solange Douguibi, enseignante à la retraite, veuve depuis 19 ans, chrétienne de la paroisse St Jean Paul II, à Diata, a reconnu l'utilité de cette formation. «Avec les connaissances acquises pour défendre nos droits, nous sommes maintenant outillées pour aller de l'avant, puisqu'il y a des articles contenus dans le Code de la famille protégeant les veuves. De nombreuses veuves méconnaissent jusque-là leurs droits et cette formation

a été un petit réveil pour nous.» L'association Œuvre Notre-Dame des veuves et orphelins du Congo (ONDV & OC) et ses deux partenaires, l'Association chrétienne des veuves du Congo (ACVC) de la paroisse de Fatima et la Congolaise Terre des hommes association (CTHA) ont obtenu du Programme concerté pluri acteurs (PCPA) Congo, une subvention en janvier 2019, pour réaliser ce projet.

Philippe BANZ

### SANTÉ

## Combattre la stigmatisation et la discrimination des malades du Sida

Un atelier de formation aux droits des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et à l'éthique médicale liée au VIH a eu lieu du 27 au 28 mai 2019, au siège du Réseau national des associations des positifs du Congo (RENAPC).

estiné à environ 25 agents de santé évoluant dans différentes formations sanitaires de Brazzaville, il a eu pour objectifs d'élever la conscience sociale du personnel de santé sur le VIH et le SIDA et de briser les barrières de la stigmatisation et de la discrimination en milieux de soins; de renforcer les connaissances des personnels de santé sur les modes et risques de transmission du VIH; d'apporter aux personnels de santé les compétences et outils nécessaires pour garantir les droits des patients à un consentement éclairé, à la confidentialité, au traitement et à la non-discrimination; de réduire les attitudes favorisant la stigmatisation ainsi que les préjugés moralisateurs des agents de santé sur le VIH...La stigmatisation et la discrimination liées au VIH et au SIDA sont un problème persistant dans les structures de santé dans le monde, notamment dans les pays les plus touchés par l'épidémie. Elles entrainent en conséquence la mauvaise qualité des soins administrés aux personnes infectées ou aux malades. Les causes au sein des structures de santé sont nombreuses, dont entre autres: le manque de connaissances chez le personnel sur les modes et risques de transmission du VIH ainsi que les attitudes et préjugés moralisateurs sur la vie sexuelle des personnes vivant avec le VIH.

Un autre facteur déterminant est le fait que les agents de santé craignent d'être infectés pendant leurs tâches. L'inaccebilité aux médicaments de la prophylaxie après exposition étant une évidence, ils adoptent des comportements pouvant empêcher les individus séropositifs et autres personnes vulnérables de recevoir des soins et un soutien vital. Leur

attitude et leur comportement négatif sont également motivés par des croyances et mythes relatifs au VIH et au SIDA, le manque de compétence et de connaissances sur le counseling et la prise en charge clinique du VIH et du SIDA, le manque de médicaments et de matériels, les connaissances limitées sur les modes et risques de transmission du VIH et une surestimation du risque d'infection par le VIH à la suite d'une exposition professionnelle.

exposition professionnelle. Pour le RENAPC, la stigmatisation et la discrimination sont une autre épidémie à côté de l'épidémie biologique du VIH. «Cette thématique est inscrite dans le cadre de la stratégie nationale 2019-2022, et l'ONU-SIDA accorde une attention particulière à sa réponse», a fait savoir Jean-Pierre Mahoungou, directeur exécutif du RENAPC. La prise en charge médicale, a affirmé Jean Firmin-Fils Bouzanga, directeur opérationnel de l'Association d'appui aux initiatives de santé communautaire (AAISC), occupe une place de choix; elle est cruciale pour la vie d'une personne malade. Malheureusement, le rapport de l'étude réalisée en 2015 a montré que le taux de stigmatisation est très élevé dans les milieux sanitaires. Aussi a-t-il exhorté les participants à améliorer la qualité des soins administrés aux patients. Le DR William Poaty, chef des programmes Infections sexuellement transmissibles (IST)-VIH et épidémies au Conseil national de lutte contre le SIDA et les épidémies (CNLSE), a indiqué que cet àtelier fait partie des activités phares de l'ONUSIDA, dans le cadre de la lutte contre la stigmatisation, mais également des droits des personnes vivant avec le VIH. D'autres activités d'importance concernent la formation des



Les participants après l'ouverture de l'atelier

personnels de santé à la lutte contre la stigmatisation aux droits humains et à l'éthique

Alain-Patrick MASSAMBA

### **CRIMINALITÉ FAUNIQUE**

### De présumés délinquants trafiquants devant la justice

es audiences s'ouvrent dans les tribunaux de Grande Instance d'Impfondo (Département de la Likouala) et de Sibiti (Département de la Lékoumou) les 27 et 28 juin 2019 pour des affaires relatives au délit de détention et commercialisation des pointes d'ivoire et autres trophées d'animaux intégralement protégés.



Les trafiquants présumés pendant leur arrestation

A Impfondo, le Tribunal de Grande Instance rendra le 27 juin le verdict du jugement de sept présumés trafiquants de produits de faune arrêtés le 27 février 2019 en flagrant délit de détention et circulation de neuf morceaux d'ivoire, d'un sac d'écailles de pangolin géant et d'une peau de panthère et poursuivis également pour importation de ces produits et présomption d'abattage des espèces animalières intégralement protégées.



Une vue du butin

Ces trafiquants présumés font parties d'une filière des produits de faune bien identifiée dans laquelle opèrent Centrafricains, Rd Congolais et Congolais. Ils ont été interpellés par les agents de la direction départementale de l'Economie forestière et les éléments de la Gendarmerie Nationale, avec le concours du Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage (PALF).

A Sibiti, un présumé dèlinquant faunique appréhendé le 27 novembre 2017 à Zanaga, pour abattage d'éléphants, comparaîtra devant le tribunal correctionnel le 28 juin, pour réquisitions et plaidoirie. Il avait reconnu, au cours des précédentes audiences, les faits qui lui sont reprochés. Pour rappel, la contrebande d'animaux sauvages est devenue l'activité criminelle la plus lucrative après la drogue, la fausse monnaie et la traite d'êtres humains. Toutes espèces confondues, elle rapporterait chaque année plus de 14 milliards de dollars. L'ivoire brut peut atteindre 2000 dollars le kilo au marché noir en Asie, son principal débouché. Il faut donc agir à la fois sur l'offre, là où l'ivoire est prélevé, sur les gros consommateurs que sont la Chine et la Thaïlande, et sur les pays de transit (Kenya, Tanzanie, Malaisie, Vietnam).

Centrafricaine.

Créé en 2007, le CPAC a pour

mission principale l'application

de la règlementation commune

sur l'homologation des pesticides

en Afrique centrale. En juillet

V.M.

### PARTENARIAT

# Le CPAC et l'IRA s'associent pour une production plus fructueuse

Après la convention entre le Comité inter-Etats des pesticides de l'Afrique Centrale (CPAC) et deux instituts du Cameroun (IRAD et CARBAP) en 2012 et 2013, l'Institut de recherche agronomique du Congo a été la troisième structure de la sous-région a paraphé une convention avec le CPAC. C'était le 6 juin dernier à Brazzaville, en présence du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou,

ans la zone CEMAC, l'agriculture est un secteur d'activité non négligeable. Elle occupe 62,24% de la population active et contribue à 19,76% au produit intérieur brut (PIB) de cette sous-région.

Malheureusement, tous les six pays de la zone de la Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) sont des pays à faible revenu, à déficit vivrier (PFRDV) et sont classés par l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), parmi les 43 pays africains les moins bien préparés à faire face à la sécurité alimentaire. Le Programme alimentaire mondial (PAM) confirme la zone CEMAC comme zone de famine endémiaue.

D'où l'intérêt de cette convention, qui contribuerait à augmenter la production agricole dans cette zone, principalement au Congo. Le protocole d'accord signé pour la partie congolaise par le directeur général de l'IRA Armand Claude Mvila, et pour le CPAC par son directeur général Auguste Itoua, permettra de relever d'importants défis plus spécifiquement la mise sur le marché des pesticides efficaces contre les nuisibles cibles: améliorer la quantité et la qualité des produits agricoles. préserver la santé humaine et l'environnement, tout comme le développement de la recherche. à travers la collaboration avec d'autres centres de recherche de la sous-région et d'ailleurs. Le directeur général de l'IRA,



Les signataires échangeant les parapheurs

qui s'est réjoui de la convention, estime qu'avec celle-ci, son institut pourra conduire des essais biologiques sur les pesticides introduits au Congo parce que jusqu'à ce jour tout ce qui pénètre en terre congolaise n'est pas contrôlé. Comme il n'y a pas de règlementation ici, ceux qui les introduisent en profitent pour émailler le pays de produits contre-indiqués.

Outre la convention avec le Congo, plusieurs autres sont en cours de maturation au Tchad, au Gabon et en République 2012 cette mission s'est élargie. Cet élargissement doit permettre une protection durable des végétaux dans la sous-région pour être en phase avec la sûreté alimentaire, les exigences du marché international en termes de normes phytosanitaires et de protection de l'environnement. L'IRA, quant à lui, a été créé en 2012 et a reçu les missions de combattre la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CABINET**

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ - Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

### Avis d'Appel d'Offres National Sans pré-qualification AON-008T-FR/MEER-CAB/CGMP/19

- 2. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien exercice 2019 (Guichet Fonds Routier) des fonds. afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Brazzaville -Kinkala dans les départements de Brazzaville et du Pool.
- 3.Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par le biais de sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de: débroussaillage, curage des fossés, désensable-
- 4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cell'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00. 6. Les exigences en matière de qualifications sont:
- avoir un agrément des travaux publics (2019); - avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours : - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Géné- I 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier ral de Passation des Marchés paru dans le bulletin d'appel d'offres complet en formulant une demande officiel d'annonces des marchés publics n°205 du | écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA

Routier a obtenu dans le cadre de son budget 8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 16 juillet 2019 à 12 h 00 et devront porter la mention APPEL D'OFFRES NATIONAL N°008T-FR/MEER-CAB/CGMP/19 à l'adresse ci-après :

> MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point Place de la Poste, en face de la Banque BCI Boite postale: 2099 BVZ

Tél.: +242 06 496 70 70 +242 06 660 53 15 ment de la voie, végétation des points de départ Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant d'un million cinq cent mille (1.500.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée lule de Gestion des Marchés Publics et prendre ci-dessus, le mardi 16 juillet 2019 à 13 h 00 en préconnaissance des documents d'appel d'offres à sence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre,

**Emile OUOSSO** 

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI Boite postale: 2099 BVZ - Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

### Avis d'Appel d'Offres National Sans pré-qualification

AON-010T-FR/MEER-CAB/CGMP/19

- 1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°205 du 10 avril 2019. 2. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2019 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route RN2 tronçon Ollombo-Oyo-Obouya-Owando dans le département de la Cuvette.
- 3. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de : débroussaillage, déforestage et abattage des arbres.
- 4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.
- 6. Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2019) ;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
- 7. Les candidats intéressés peuvent obte-

nir un dossier d'appel d'offres complet en formu-lant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000)

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 16 juillet 2019 à 12 h 00 et devront porter la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°0010T-FR/ MEER-CAB/CGMP/19 à l'adresse ci-après : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CELLULE DE GESTION DES MARCHES** PUBLICS

**Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond** Point Place de la Poste, en face de la Banque BCI

Boite postale : 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant d'un million cinq cent mille (1.500.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à

compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 16 juillet 2019 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre,

**Emile OUOSSO** 

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ - Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

### Avis d'Appel d'Offres National Sans pré-qualification AON-009T-FR/MEER-CAB/CGMP/19

- 1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Géné- | mande écrite à l'adresse mentionnée ci-après ral de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°205 du 10 avril 2019.
- 2. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2019 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Sibiti-Mayéyé-Bac Makaka et Mayéyé-Matoto dans le département de
- 3. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Pu blics sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de chaussée (réprofilage lourd).
- 4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éli-
- 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cel lule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00. 6. Les exigences en matière de qualifications sont - avoir un agrément des travaux publics (2019);
- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire Voir le document d'Appel d'offres pour les informa-
- tions détaillées. 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une de-

- contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.
- 8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des
- marchés publics au plus tard le mardi 16 juillet 2019 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°009T-FR/

MEER-CAB/CGMP/19 à l'adresse ci-après : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CELLULE DE GESTION DES MARCHES** 

**PUBLICS Boulevard Denis SASSOU NGUESSO.** Rond Point Place de la Poste, en face de la

Banque BCI Boite postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant d'un million (1.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission. 9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 16 juillet 2019 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre. **Emile OUOSSO** 

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI Boite postale : 2099 BVZ - Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

### Avis d'Appel d'Offres National Sans pré-qualification AON-013T-FR/MEER-CAB/CGMP/19

- Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°205 du 10 avril 2019.
- 2. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2019 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Akou-Mbon-Mengo-Okali-Okoyo dans le département des Plateaux.
- 3. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de terrassement.
- 4.La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.
- 6.Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2019) :- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
- 7.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis | remboursable de cent cinquante mille (150.000)

8.Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 16 juillet 2019 à 12 h 00 et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°0013T-FR/ MEER-CAB/CGMP/19 à l'adresse ci-après : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CELLULE DE GESTION DES MARCHES** 

**PUBLICS Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond** Point Place de la Poste, en face de la Banque BCI Boite postale : 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant d'un million(1.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission. 9.L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 16 juillet 2019 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre,

**Emile OUOSSO** 

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ - Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

### Avis d'Appel d'Offres Sans pré-qualification

AON-015T-FR/MEER-CAB/CGMP/19

- Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°205 du 10 avril 2019
- 2. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2019 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de construction des ouvrages de la route Komono-Lissengué-Vouka-Lefoutou-Massassa-Léwémé (Šection Komono - Vouka) dans le département de la Lékoumou.
- 3. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction des dalots.
- 4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert au nombre de candidats retenus éligibles.
- 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.
- 6. Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2019) ;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.
- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formu-

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis | lant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000)

> 8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 16 juillet 2019 à 12 h 00 et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°015T-FR/ MEER-CAB/CGMP/19 à l'adresse ci-après : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER CELLULE DE GESTION DES MARCHES **PUBLICS** 

**Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond** Point Place de la Poste, en face de la Banque BCI Boite postale: 2099 BVZ

Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15 Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de trois millions (3.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 16 juillet 2019 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre,

**Emile OUOSSO** 

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI Boite postale: 2099 BVZ - Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

### Avis d'Appel d'Offres National Sans pré-qualification

AON-021T-FR/MEER-CAB/CGMP/2019

- 1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des
- marchés publics n°205 du 10 avril 2019. 2. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2018 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Owando-Makoua-Mambili-Ouesso dans les départements de la Cuvette et de la Sangha. 3. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par le biais de sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de : débroussaillage, déforestation, coupe des bambous, curage des fossés.
- 4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5. Les candidats intéressés peuvent ob-tenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00. 6. Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2019) ;- avoir son entier
- dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.
- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en

I formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000)

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 16 juillet 2019 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°0021T-FR/MEER-CAB/CGMP/19 à l'adresse ci-après :

## MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point Place de la Poste, en face de la Banque BCI Boite postale : 2099 BVZ Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant d'un million cinq cent mille (1.500.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 16 juillet 2019 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre,

**Emile OUOSSO** 

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ - Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

### Avis d'Appel d'Offres Sans pré-qualification

AON-016T-FR/MEER-CAB/CGMP/19

- 1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Gé- I néral de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°205 du 10 avril 2019.
- 2. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2019 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de construction des ouvrages de la route Sibiti-Mayéyé-Bac Makaka et la bretelle Mimbassi-Mayéyé dans le département de la Lékoumou.
- 3. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de remblai et de construction des dalots.
- 4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert au nombre de candidats retenus éligibles.
- 5. Les candidats intéresséspeuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14
- 6. Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2019) ;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.
- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ciaprès contre un paiement en espèces non rem-

- boursable de cent cinquante mille (150.000)
- 8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 16 juillet 2019 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NA-TIONAL N°016T-FR/MEER-CAB/CGMP/19 à l'adresse ci-après

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS** 

**Boulevard Denis SASSOU NGUESSO.** Rond Point Place de la Poste, en face de la Banque BCI Boite postale : 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de trois millions (3.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 16 juillet 2019 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre, **Emile OUOSSO** 

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ - Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

### Avis d'Appel d'Offres National Sans pré-qualification

AON-022T/MEER-CAB/CGMP/19

- Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés
- publics n°205 du 10 avril 2019. 2. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2019 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de réhabilitation de la route Mfouati-Talankoyi-Frontière RDC et la bretelle Kindamba-Kinanga dans le département de
- 3. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par le biais de sa Cellule de Ges tion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de reprofilage lourd.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2019) ;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours : - avoir accès au crédit bançaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7.Les candidats intéresséspeuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis | remboursable de cent cinquante mille (150.000)

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 16 juillet 2019 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°022T/MEER-CAB/ CGMP/19 à l'adresse ci-après :

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER CELLULE DE GESTION DES MARCHES **PUBLICS** 

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point Place de la Poste, en face de la Banque BCI Boite postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant d'un million cinq cent mille (1.500.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 16 juillet 2019 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre,

**Emile OUOSSO** 

### **JOURNÉE MONDIALE DU RÉFUGIÉ**

## Une journée culturelle organisée à Brazzaville

A l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale du réfugié, le 20 juin 2019, la représentation du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en République du Congo a organisé en collaboration avec le Comité national d'assistance pour les réfugiés (CNAR) une journée culturelle dans la salle paroissiale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Des productions culturelles des groupes des enfants réfugiés des communautés rwandaise, centrafricaine, congolaise (RD Congo), ainsi que celui des enfants congolais de Brazzaville ont eu lieu.

ous ces groupes ont égayé l'assistance venue nombreuse pour la circonstance des chants et danses traditionnels de leurs pays respectifs. A l'issue de la cérémonie divers prix ont également été remis aux enfants lauréats des jeux et concours organisés à cet effet, et dont

lui du CNAR par son conseiller juridique M. Droms Ebita, la chargée de la protection au HCR. Mme Ferdila Quattara. a prononcé le message du représentant du HCR au Congo dans lequel il est rappelé que le thème de cette journée interpelle pour poursuivre les efforts d'amélioration du cadre



Photo de famille à la fin de la cérémonie

le questionnaire a porté entre autres sur la culture générale avec un accent particulier sur la connaissance du HCR, du CNAR et sur la Journée internationale de l'enfant africain. Après les mots du représentant des réfugiés lu par M. Jean-Bienvenu Likanzu, et ce-

de protection des réfugiés. Pour le HCR au Congo, cette journée a été l'occasion d'intéresser les pouvoirs publics, les acteurs du développement, la société civile mais également les citoyens congolais, à la cause des réfugiés pour leur permettre de s'autonomiser



Le groupe d'enfants rwandais sur scène

et pouvoir prendre dignement soins de leurs familles. «Dans un monde ou la tendance à l'isolationnisme est de plus en plus perceptible et où les discours haineux et xénophobes font la une de l'actualité et dominent le discours politique, nous devons faire naître un tout autre récit, celui de la tolérance, des liens et des valeurs communes de paix et de conscience pacifique entre les populations », a-t-elle dit.

Cette année aussi, a-t-elle poursuivi, marque le 30e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant «et pour tous ces enfants réfugiés à travers le monde et au Congo, «nous avons un impératif, pouvoirs

publics, acteurs humanitaires, secteur privé, de leur assurer la jouissance de leurs droits fondamentaux».

A noter que cette journée dont la grande cérémonie nationale s'est déroulée à Bétou (Département de la Likouala) a attiré également l'attention du HCR et de tous sur les 68,5 millions des personnes en situation de déplacement forcé à travers le monde et dont environ 25 millions sont des réfugiés. Personnes pour lesquelles tout le monde doit veiller pour qu'elles retrouvent la stabilité pendant la période de recherche de solutions durables.

> Alain-Patrick **MASSAMBA**

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE L'ANNONCE LEGALE N°323/2018/BZ-C FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progrès

**RECTIFICATIF** 

## **INSERTION LEGALE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

### Au LIEU DE:

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
26	17018 du 10-11-17	Sect B2, bloc 90; Plle 5; Sup: 390,00m <sup>2</sup>	89, RUE MATOUBA ABRAHAM	1-BZV	KIYINDOU Gabin Ralph Steven

### LIRE:

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
26	17018 du 10-11-17	Sect B2, bloc 90; Plle 5; Sup: 391,36m <sup>2</sup>	89, RUE MATOUBA	1-BZV	Milongo Moïse

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 21 juin 2019 Le Chef de Bureau, **Gilbert MBANDZA**.

## **COMMUNIQUE**

Dans le cadre de la mission d'as- l - facture sainissement des comptes et de l'élaboration du bilan d'ouverture de la nouvelle société La Congolaise des Eaux (LCDE), ancienne Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) par le Cabinet EXCO CACOGES, membre d'EX-CO et de KRESTON, nous invitons tous les fournisseurs, prestataires et différents tiers avant contracté avec la LCDE et dont les comptes n'ont pas été soldés, de transmettre à partir de ce vendredi 14 juin 2019, au secrétariat de notre direction générale sise à l'Avenue du Sergent Malamine centre-ville de Brazzaville BP 229, derrière le ministère de l'Economie, de l'Industrie et du portefeuille public et ce, dans des enveloppes scellées, fermées les éléments suivants:

### Pour les marchés des travaux:

- Contrat,
- Décomptes,
- attestation de service fait,
- les différents paiements déjà reçus,
- et le grand livre du compte

### Pour les marchés de services:

- contrat
- preuve de service fait

- les preuves de paiement
- et le grand livre du compte

### Pour les marchés de livraison de biens:

- Contrat
- Facture
- Les documents d'importation
- Les factures d'origine
- Les preuves de paiement
- et le grand livre du compte

### Pour le marché des prestations intellectuelles:

- Contrat
- Facture
- Dernier rapport accepté

**N.B:** Lors de la transmission de ces éléments, nous vous prions de bien vouloir préciser votre nom et prénom, e-mail ainsi que votre numéro de téléphone par lequel on peut vous joindre. Dépassez la date de vendredi le 28 juin 2019, les fournisseurs, les prestataires et les différents tiers seront considérés comme n'ayant pas contractés avec la LCDE. Leurs documents ne feront plus l'objet de réception et la LCDE se désengage de toute responsabilité et de tout recours judiciaire.

### **«JING TAI PETROLUIM SERVICES CONGO»** En sigle «J.T.P.»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au capital de 1.000.000 F.CFA

Siège social: 81, rue Kouanga Makosso, Pointe-Noire, République du CONGO RCCM: 15B110

### **AVIS DE CONSTITUTION**

du 09 Décembre 2014, reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire titulaire d'un Office de Résidence à Pointe-Noire; le 10 Décembre 2014, il a été constitué une Société de droit congolais dont les statuts ont été enregistrés à la recette du centre-ville de Pointe-Noire, le 23 Décembre de la même année, sous le N°10934, folio 225/33, N°10934, folio 225/35, présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle «SARLU»;

**Dénomination: «JING TAI PETROLIUM SER-**VICES CONGO», en sigle «J.T.P.SARLU»;

Siège social: le siège social est établi à Pointe-Noire, 81 rue Kouanga Makosso, République du Congo

Capital social: le capital social est fixé à la somme de: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales égales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune numérotées de Un (1) à Cent (100), entièrement souscrites et libérées par l'associé unique;

<u>Objet social</u>: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Etranger:

- Services d'ingénierie et techniques pétrolières Le forage des puits;
  La réparation des puits;
  Mud logging;
  Electric logging;
  Test de l'huile;
  Analyse de l'huile;
  Cimentation de puits; Les travaux pétroliers sur sol; - Fabrications des pièces; - Vente des pièces d'équipements pétroliers, des câbles, objet d'extinction des feux, matériels de système de surveil1ance d'équipements, fenêtres, portes, fournitures de bureaux et matériels de construction et d'informatique, des matériels de protection et de sécurité au lieu de travail; des équipements électriques, des ampoules, de production de la lumière;
- La vente, location et réparation des équipements et accessoires pétroliers; des voitures,

Aux termes d'un acte sous seing privé en date | camions, engin pour les grands travaux; - Equipements de sécurité et protection, pétroliers; - Et généralement, toutes opérations de participation commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, pouvant lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement;

> Durée: la durée de la société est de quatrevingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

> Apports en numéraire: par acte notarié de souscription et de versement du capital social recu par Maître Florence BESSOVI, le 10 Décembre 2014 et enregistre le 23 Décembre de la même année, sous le N°10935, folio 225/36; N°10936, folio 225/37, le souscripteur des parts de la société a intégralement libéré les parts

> **Gérance**: la société sera gérée dans un premier temps par l'associé unique Monsieur AN YONG ZHENG, née à Henan (Chine), le 23 Septembre 1971, demeurant à Pointe-Noire, titulaire du passeport N°E23772995, délivré le 19 Juillet 2013 et venant à expirer le 18 Juillet 2023, de nationalité Chinoise:

> Dépôt au Greffe: les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 22 Janvier 2015, sous le N°

> Immatriculation: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la ville de Pointe-Noire, le 22 Janvier 2015, sous le N°CG/PNR/15 B 110.

> > Pour insertion.

La Notaire.

### **MUSIQUE**

## L'opéra militaire "Un soldat du peuple", une grande première au Congo!

Pour leurs 58 ans, outre le défilé militaire à l'esplanade Alphonse Massamba Debat, les Forces armées congolaises (FAC) et la Gendarmerie nationale ont rehaussé leurs festivités anniversaires d'un Opéra-comique aux premières heures du soir: l'Opéra militaire "Un soldat du peuple". Une initiative de Ghislain Pambou, compositeur et chef de Chœur, entérinée par Mme Marie Audigier, directrice déléguée de l'Institut français du Congo (I.F.C) et agréée par le Haut commandement.

'une durée de 50 minutes, cet opéra attendu sur fond d'inquiétudes, d'appréhension, de stress et de reflexe de Pavlov, a été joué le samedi 19 juin, à l'Institut français du Congo (I.F.C.) de Brazzaville, en présencé des ministres de la Défense et de l'Intérieur, Charles Richard Mondjo et Raymond Zéphirin Mboulou; du Chef d'Etat-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoï, des ambassadeurs, des enfants de troupe de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, tout comme des civils venus nombreux. La salle Savorgnan De Brazza d'une capacité d'accueil de plus de 400 places n'a pu contenir tous ceux qui ont fait le déplacement pour vivre cet Opéra-comique en live tant est si bien qu'une bonne partie l'a suivi à travers un écran géant dans une autre salle de spectacle. Cet opéra-comique - chants comme musique et thèmes choisis - a mis en exerque quelques réalités militaires au sein de l'Armée et sa représentation dans l'imaginaire du Congolais lambda sans didactisme excessif ni cari-

cature. Il s'est référé au rassemblement avant le défilé, au défilé, au recrutement dans l'Armée, au port des tenues et prestations de serment, au défilé des nouvelles recrues, à l'encouragement du jeune soldat par la population et ses supérieurs hiérarchiques, après une digne intervention dans une scène de braquage, au comportement contraire à l'éthique et à la discipline militaire d'une nouvelle recrue (fréquentation d'un bar dancing en tenue militaire) suivi d'une sanction punitive et disciplinaire (prison); à la prise de conscience de la nouvelle recrue déclamant quelques articles du Règlement des Forces armées congolaises; à la formation du jeune soldat et au changement de grade, tout comme au respect de son uniforme. Mais, le spectacle a eu surtout pour finalité de «contribuer à instaurer un climat de confiance entre civils et militaires» et de rappeler au public qu'être militaire est une vocation.

Tranchant radicalement avec le ndombolo, la rumba et les onomatopées des chanteurs du coupé décalé ou le spec-



Militaires et chantres du Choeur Credo sur scène

tacle avec plumes, peintures et raphias, cet opéra a tenu en haleine le public qui n'a pas vu passer le temps. Et pour cause: les choristes du Chœur Credo, réputés pour la maîtrise polyphonique du chant, ont montré leur merveilleux talents de comédiens, surprenant ainsi plus d'une personne dans la salle. Ils ont été persuasifs. Un délice!

Au centre est demeurée la musique militaire - exécutée par la Musique principale des FAC - sublimée et dépouillée des miasmes martiaux grâce au doigté de Ghislain Pambou, encore une fois avec le plus grand des respects. Les titres comme "Les chants de commandos" "Maman je vais partir" "Oh camarade" "Chant de partisans" "Chant Congo" "La Madelon, chevalier de la table ronde" "Les Africains", magnifiquement exécutés par les chantres du Chœur Credo, ont constitué le menu du répertoire. «Notre but a été de vulgariser la musique militaire et de la faire aimer pour qu'elle ne soit plus seulement considérée comme une simple musique de défilée, d'animation

ou un fonds sonore lors des festivités marquant l'anniversaire de l'indépendance nationale ou d'autres cérémonies officielles», a indiqué Ghislain Pambou. Mission accomplie avec cet opéra mais encore insuffisamment pour le public très emballé qui est resté sur sa soif et l'a tant réclamé à la fin du spectacle. «Nous avons essayé de la nettoyer de toute cette réputation traditionnelle faisant référence uniquement au défilé militaire et au verni martial, qu'elle trimbale. C'est au Haut commandement de décider de son épanouissement et donc de son avenir pour que les jeunes s'y intéressent et s'en approprient» Et de conclure: «C'est de cette manière qu'elle gardera toute sa force, sa beauté et son attrait. Mais, si elle est toujours reléguée à sa dimension martiale, elle restera dans les casernes et sera loin d'être un vecteur d'unité, un trait d'union entre les civils et les militaires comme vous avez pu le constater.»

**Viclaire MALONGA** 

### **FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE, ÉDITION 2019**

## La musique, parent pauvre de la culture

L'humanité a célébré, vendredi 21 juin dernier, la fête internationale de la musique. A Brazzaville, l'Union des musiciens congolais (UMC) a publié un message lu par son président, le chanteur Pape God (Magloire Godefroy Bonguili, à l'état civil).

Le président de l'UMC a rap-pelé que la Fête de la musique est une fête d'origine française dont l'impulsion décisive fut donnée par Jack Lang en 1982, et qui s'est complètement internationali-sée en moins de trente ans. Une fête reprise dans plus de 120 pays sur les cinq continents avec plus de 340 villes participantes dans le monde, parmi lesquelles, Brazzaville et Pointe-Noire

«Au Congo, cette fête a souvent été célébrée depuis plusieurs années déjà, et en dépit du caractère festif, celle-ci devait favoriser la création de



Pape God

nouveaux festivals, servir de cadre de promotion et aussi de découverte, de sélection des meilleurs artistes rompus à l'expression sur scène devant un public diversifié», a-t-il dit. Avant de relever que la Fête de la musique a pour vocation de promouvoir cet art, d'encourager les musiciens amateurs, mais aussi les professionnels à se produire bénévolement dans les rues et espaces publics, grâce à l'organisation de nombreux concerts gratuits. permettant à un public plus large d'accéder à des musiques de toutes sortes: musique traditionnelle, musique moderne, world

Pour la président de l'UMC, la Fête de la musique, qui est assimilée à la Journée mondiale de la musique, devrait, en principe, chaque fois être mise à profit pour donner l'occasion au Gouvernement de déclarer sa politique d'orientation culturelle, ainsi que le veut la pratique des Journées internationales ou mondiales, dans le but de donner des indications claires sur la politique nationale en matière de culture. L'intérêt étant l'amélioration des conditions de travail de l'artiste en assainissant la gestion collective des droits d'auteur, susciter une prise de conscience de la part de tous les contribuables et consommateurs à payer de façon régulière la redevance des droits d'auteur et, enfin, l'adoption du statut de l'artiste en République du Congo.

Pape God a aussi relevé que la musique souffre du manque d'espace de production, de subventions, et même de moralité dus au vide provoqué par l'absence d'une politique culturelle objective. D'où, estime-t-il, l'implication des pouvoirs publics et des mécènes, des sponsors par l'apport des financements s'avère indispensable pour la pérennité de cette activité car, «la fête de la musique est le seul évènement culturel d'importance de l'année et, de ce fait, elle vous assure la publicité et le succès commercial». Le président de l'UMC a également rappelé quelques-uns des objectifs poursuivis par l'organisation qu'il préside: contribuer à l'élaboration des politiques culturelles et des politiques d'emploi, y compris la formation professionnelle des artistes musiciens; améliorer la gouvernance et le cadre juridique des institutions de gestion des droits d'auteurs et des droits voisins en République du Congo, en l'occurrence le BCDA (ndlr: Bureau congolais du droit d'auteur); contribuer au renforcement des politiques et mesures afférentés au statut professionnel, social et économique des artistes musiciens, ainsi qu'à la détermination de leurs conditions de travail ; renforcer le sens de la morale et de l'éthique, de la déontologie et du devoir sociétal.

Pour finir, Pape God a invité tous les artistes musiciens «à plus de discipline et à l'unité au sein de notre organisation nationale:

Véran Carrhol YANGA

### dont «Au Royaume de Konsiècle», «Afrique ambiguë», «Sociologie des Brazzavilles noirs», Georges Balandier, l'élève de l'Afrique, fut l'un des grands contributeurs de la maison d'édition Présence Africaine et l'un des plus grands

anthropologues et sociologues

africanistes de la langue fran-

çaise les plus connus.

travaux est une manière d'appropriation individuelle et collective de son empreinte intellectuelle toujours présente.

> Pascal BIOZI KIMINOU et **Brunel NDONGO-KANGA** (Stagiaire)

### **HOMMAGE À GEORGES BALANDIER**

## Restitution des actes du colloque de 2017

Les membres du Colloque international hommage à Georges Balandier, composé de l'ambassadeur du Congo auprès de l'UNESCO, Henri Ossebi, du professeur Monique Hirschhorn et de Mme Régine Tchicaya-Oboa, ont animé le mercredi 19 juin 2019, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, une conférence-débat. C'était à l'occasion de l'acte II de l'hommage à l'anthropologue, ethnologue et sociologue français Georges Balandier consacré à la restitution des actes du colloque de 2017. Cette rencontre scientifique s'est tenue en présence de plusieurs personnalités, notamment du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui a assuré la modération; de l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, des professeurs et chercheurs de l'Université Marien Ngouabi, ainsi que de nombreux étudiants.

é en 1920, dans une banlieue de France, et décédé en 2016, Georges Balandier arrive en Afrique en 1946, après avoir obtenu sa licence en ethnologie. Son vovage débute d'abord au Sénégal, ensuite en Mauritanie et en Guinée, puis se termine au Congo, en 1948, précisément à Brazzaville.

En service spécial du gouvernement colonial, il réalise une étude sociologique sur la vie quotidienne des Brazzavillois, dans les quartiers, dits quartiers noirs de Brazzaville de l'époque: Bas-Congo et Poto-Poto. Une étude qui a changé sans doute la perception de l'homme blanc vis-à-vis du peuple noir.

Dans son ouvrage «Sociolo-

gie des Brazzavilles noires» (1955), on retrouve le contraire de ce que pensaient les pouvoirs de cette époque. Georges Balandier démontre que les Africains étaient un peuple évolutif qui vivait dans une société dotée d'une culture et d'une histoire typiquement propres à eux. Pendant que d'autres pensaient qu'ils étaient un peuple statique sans valeurs et sans histoire. «Depuis Georges Balandier, il n'est plus possible de parler de la même manière de l'Afrique après ses publications. Il a montré que les sociétés sous domination coloniale n'étaient pas que des sociétés soumises, planes, sans histoires», a déclaré Henri Ossebi. Cette rencontre scientifique consacrée à l'hommage à cet





En haut: pendant la conférence-débat. En bas: des invités

homme blanc, devenu noir par ses écrits, et à la présentation de la maquette de l'ouvrage qui contiendra les actes du colloque de 2017, à paraître l'année prochaine, a permis aux universitaires et étudiants d'échanger sur la vie et les œuvres de Georges Balandier. Trois thématiques ont été développées, tour à tour, au cours de cette rencontre: «La politique du bas chez Georges Balandier», par Henri Ossebi: «La sociologie du travail chez Georges Balandier» par Régine Tchicava-Oboa: et «La construction de l'ordre et domination symbolique chez Georges Balandier» par Gérard Gandou d'Isseret. Auteur de plusieurs ouvrages

### **ERRATUM**

Une erreur s'est glissée dans l'article paru dans l'édition 3890 du mardi 18 juin 2019 (page 22), intitulé «Amicale Balou Constant (ABC): Bientôt la 2e édition de l'émulation scolaire».

Le maire de Pointe-Noire, c'est M. Anatole Kandou, et non Roland Bouiti Viaudo, comme nous l'avons malencontreusement écrit.

Toutes nos excuses aux intéressés pour le désagrément causé.

**CAN DE FOOT 2019** 

## Les artistes sont entrés en scène sous la canicule

omme prévu, la 32º édition de la Coupe d'Afrique est en train de rythmer la vie quotidienne des amoureux du football. Les vingt-quatre prétendants sont partis définitivement à la conquête du trophée continental. Egyptiens et Zimbabwéens en ont ouvert les hos-tilités, vendredi 21 juin au Caire. Les premiers débats sont très colorés. Les contacts, vifs, ne manquent pas d'étincelles. D'entrée, des équipes se sont mises en relief. Elles ne dissimulent pas leur folle envie de prendre le trophée. C'est le cas du Sénégal vainqueur en toute logique de la Tanzanie (2-0), et de l'Algérie, qui a répondu aux Lions de la Téranga dans le groupe C, en l'emportant face au Kenya sur un score identique, 2-0.

Entrée laborieuse par contre pour l'Egypte, logiquement victorieuse du Zimbabwe (1-0) en



Le premier coup de tête ougandais qui a coupé souffle et jarrêts aux Léopards

des points (2-2).

La République Démocratique du Congo, une habituée, est tombée dans ce panneau. Elle a

laisseront apparaître leurs faiblesses comme le nez au milieu du visage, pour paraphraser un confrère qui n'est plus de ce monde. Elles finiront par s'éteindre comme feu de paille. C'est toujours comme ça, c'est toujours pareil, disait-il, dans ce genre de tournoi.

D'autres matchs suivent. Rien n'est donc gagné ni perdu dé-

Pharaons à demeurer dans la compétition jusqu'à son terme. Un quelconque arrêt de sa part donnerait un coup de grâce à la coupe.

En cette période estivale au Caire où les températures avoisinent les 40 degrés, la chaleur pourrait avoir des conséquences sur les joueurs et sur le spectacle. La CAF, sur

### Rendez-vous

Mardi 25 juin: Cameroun-Guinée-Equatoriale (18h/lsmaïlia, Groupe F), Ghana-Bénin (21h/Ismaïlia, Groupe F) Mercredi 26 juin: Nigeria-Guinée (18h/Alexandrie, Groupe B), Ouganda-Zimbabwe (18h/ Le Caire, Groupe A), Egypte-RDC (21h/Le Caire, Groupe A)

Jeudi 27 juin: Madagascar-Burundi (15h30, Alexandrie, Groupe B), Sénégal-Algérie (18h/ Le Caire, Groupe C), Kenya-Tanzanie (21h/Le Caire, Groupe C)



L'élégant Krépin Diatta, auteur du deuxième but sénégalais

match d'ouverture de la compétition, dans le groupe A; pour le Nigeria (face au Burundi, 1-0), dans le groupe B; et pour le Maroc, dans le groupe D, qui a attendu presque la dernière minute pour faire entendre raison à la modeste Namibie (1-0), dans le groupe D.

Pour les premiers néophytes à entrer en lice, le Burundi et Madagascar, les premières joutes leur ont fait déjà prendre conscience de l'immensité de la tâche, en dépit des débuts prometteurs des Malgaches face à la Guinée contrainte au partage

mordu le gazon face à l'Ouganda qui a réalisé là sa première victoire en phase finale de CAN depuis 1978. On s'intéresse à cette RDC, proximité oblige. Elle est avec le Cameroun le deuxième représentant d'Afrique centrale à ce rendez-vous biennal. Ses joueurs étaient à redécouvrir. Malheureusement, ils ont décu leurs fans et fait porter le deuil à leur pays, avant de s'excuser publiquement en promettant le rachat dès mercredi face à l'Egypte.

Mais ce n'est qu'un début. Des équipes brilleront d'abord, puis

finitivement. Le ballon est rond pour tout le monde, à chacun de le dompter. Une ambition légitime pour ces dizaines de footballeurs en shorts qui lui courent après pour en être maître. D'où les pittoresques empoignades que nous propose le calendrier et auxquelles on assiste. Et celles d'Égypte 2019 iront jusqu'au 19 juillet.

La CAN est aussi le grand ren-dez-vous des vedettes. Les plus attendus n'ont pas encore donné la pleine mesure de leur talent. Mais les premières joutes ont fait réapparaître le spectre des gradins presque dégarnis quand n'est pas programmé l'Egypte, pays hôte. Cela condamne les

recommandation de son équipe médicale, a déjà décidé d'inclure des pauses fraîcheur lors des rencontres. Cela n'arrête, heureusement, pas le ballon de rouler, de provoquer toutes les émotions fortes à ceux qui sont branchés sur les stades égyp-

### Jean ZENGABIO

Rappel des premiers résultats: Groupe A: Egypte-Zimbabwe (1-0), RDC-Ouganda (0-2) Groupe B: Nigeria-Burundi (1-0), Guinée-Madagascar (2-2) Groupe C: Sénégal-Tanzanie (2-0),

Algérie-Kenya (2-0)
Groupe D: Maroc-Namibie (1-0),
Côte d'Ivoire-Afrique du Sud (1-0)

### **BASKET-BALL**

### Play-off à **Brazzaville**

Après deux journées, les militaires d'Inter Club seniors hommes maintiennent la cadence de succès. Ils sont inaccessibles. Les résultats des deux derniers week-end:

-Diables-Noirs-Etoile Congo (68-55)

-AŚ La Grandeur-Avenir

deur (40-71) -Inter Club-Diables-Noirs (73-49)

-Inter Club-BC Massengo (56-41)

-CARA-Liber Basket (106-

du rail (74-58, arrêté avant -CARÁ-Avenir du rail (100-

-Liber Basket-AS La Gran-

-Etoile du Congo-BCM (74-

COMMENTAIRE

### La maladie de l'improvisation et de l'à-peu-près

Les jours précédant le coup d'envoi de la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football en Egypte nous ont rappelé une fois de plus que le foot africain est fâché avec l'organisation. Dans de nombreux pays, il y a dans ce domaine une carence récurrente de savoir-faire en comparaison de ce qui se passe sous d'autres continents. L'improvisation et le laxisme sont encore, hélas! bien ancrés dans les mœurs.

La participation du Cameroun à la CAN 2019, par exemple, n'a pas été un long fleuve tranquille. Fidèles à la coutume, les Lions indomptables ont brandi leur antienne de primes. Ils ont menacé de ne pas se rendre en Egypte si le problème des primes (les joueurs exigeaient 40 millions de Francs CFA) non versées n'était pas réglé. L'irruption du Chef de l'Etat Paul Biya dans le marigot a été, encore une fois, salutaire. La situation a été dénouée. Les quintuples champions d'Afrique ont finalement débarqué au bord du Nil le jour de l'ouverture de la compétition, dans la nuit précisément, risquant même d'être sanctionnés par la CAF si le règlement avait été appliqué dans toute sa rigueur. Oui. Les équipes ont l'obligation d'arriver sur le lieu de la compétition cinq jours avant le début.

A cause d'un conflit financier également, les Warriors du Zimbabwe ont fait la grève d'entraînement la veille du match d'ouverture et menacé de ne pas jouer contre l'Egypte.

Ces deux exemples ne sont que la partie visible de l'iceberg. D'autres sélections présentes au Caire ont été certainement confrontées au même problème ou à un autre, même si leurs joueurs n'ont pas engagé une partie de bras de fer médiatisée avec leurs dirigeants. La RDC a dû, par exemple, se priver d'entraînement pour n'avoir pas transmis à la CAF les examens médicaux de chaque joueur par la faute de son staff médical. Les Léopards ont passé la journée d'avantmatch à renouveler ces examens durant de longues heures dans un hôpital. Pas forcément l'idéal. De la phase des éli-minatoires à la phase finale, le parcours des équipes africaines s'apparente souvent à une véritable course d'obsta-

cles. Et cela dure depuis des décennies. Que faut-il en penser? La gestion approximative des personnes et des biens, telle que pratiquée au niveau des instances dirigeantes africaines n'est pas à même de procurer la sérénité nécessaire lorsqu'on aborde un tournoi majeur comme la Coupe d'Afrique des nations ou la Coupe du monde.

Les problèmes liés à l'organisation constituent le principal talon d'Achille du football africain. A cela il faut ajouter les problèmes d'intendance, d'instabilité des staffs d'encadrement, les incohérences de la gestion administrative, les problèmes de financement, la corruption rampante et les détournements des ressources, le problème récurrent du manque d'infrastructures fonctionnelles, etc.. D'où l'impression de chaos qui déteint sur les compétitions d'une

Que dire des relations ministre des Sports et fédération? Des ministres (pas tous heureusement) se réservent tous les droits s'agissant de la nomination et la révocation de l'entraîneur national. Et comme dans bien des cas les Fédérations manquent d'argent pour pouvoir le rémunérer, celui-ci échappe totalement à l'autorité du pouvoir fédéral. C'est ainsi que naissent la plupart des conflits entre pouvoirs publics et pouvoirs sportifs...

Au moment où se dispute la CAN égyptienne, la CAF ellemême est dans la tourmente, notamment son président, Ahmad Ahmad. Pour le sortir de l'ornière, Giani Infantino, le boss de la FIFA, a décidé de mettre à sa disposition la secrétaire générale de l'institution en charge du football mondial, Fatma Samoura, en qualité de déléguée générale. A partir du 1er août, et pendant six mois, celle-ci supervisera la CAF. Du jamais vu!

Autant arrêter d'égrener le chapelet des maux qui gangrènent le football africain et conclure. Le football africain ne peut pas progresser sans s'appuyer sur une organisation sérieuse. Le moment n'est-il pas venu de mettre un peu plus d'ordre dans ce football, si l'on veut que l'on nous (Africains) prenne au sérieux au niveau international?

**Guy-Saturnin MAHOUNGOU** 

### **COUPE DU CONGO DE FOOTBALL**

## Les huitièmes sans trois «grands»

CARA, Patronage Sainte-Anne et La Mancha sont les grandes victimes des seizièmes de finale. Ils ont été éliminés respectivement par AS Vegas, BNG et Club des Jeunes. Les résultats ci-après ont été glanés:

AS Vegas-CARA (4-0), Mankoundia FC-Tongo FC (2-3), BNG-Patronage Sainte-Anne (1-0), FC Flamengo-FC Kondzo (1-1, puis 5 tirs au but à 6), OCB-Etoile du Congo (0-2), Club des Jeunes-La Mancha (3-1), Inter Club P/N-AS Cheminots (0-2), Nathalys-V.Club-Mokanda (1-2), AS Gérain-AC Léopards (2-5), Saint Michel de Madingou-Carpil-Ion (1-0), TP Mystère (Gamboma)-JST (1-4), Real d'Owando-CARA de Djambala (0-2), FC Leader-AS Otohô (1-5), Dynamique-Diables-Noirs (0-12), FC Racine-Inter Club

### **HANDBALL**

## **Parcours sans faute pour Abo sport!**

'équipe championne de la saison derniere, Ado Sport, fait un parcours sans faute pendant la phase aller du championnat départemental de Brazzaville, version dames.

Déjà vainqueur du CARA lors de sa dernière confrontation, la formation d'Abo-Sport a ajouté deux nouvelles victimes à son tableau de chasse: Ekembongo et ASEL. Elle a étrillé ces deux derniers adversaires de la phase aller en leur infligeant respectivement, 52-10 et 44-21.

En attendant la dernière rencontre de la phase aller qui opposera ASEL à Inter-Club, Abo Sport occupe la première place avec 12 points. Suivent: DGSP et CARA. Outre ces deux rencontres, CARA a laminé Ekembongo, 44-11. Vendredi 21 juin, l'Etoile du Congo a terminé sa phase aller en corrigeant Ekembongo, 50-11.

Ă noter que la formation d'Ekembongo qui comptait 3 matches de



Les filles d'Abo-Sport

retard pour problème administratif, s'est rattrapé en six jours. En version masculine, plusieurs rencontres étaient au programme la semaine passée. Nous en récapitulons les résultats:

Caïman-Inter-club 2 (60-12), Petro-Sport-Inter-club (27-21), Etoile du Congo-AS Brazza (Forfait aux dépens d'AS Brazza), Avenir du

Rail-Pétro Sport (34-23), Caï-man-Inter Club 2 (24-17), Avenir du Rail-A.A Neto (18-17). La dernière rencontre de la phase aller. en version masculine, aura lieu le dimanche prochain entre

Etoile du Congo et Pétro Sport.

**Davy Dimitri MACKITA** (stagiaire)

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI Boite postale : 2099 BVZ - Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

### Avis d'Appel d'Offres Sans pré-qualification

AON-017T-FR/MEER-CAB/CGMP/19

Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°205 du 10 avril 2019.

2. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2019 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de construction des ouvrages de la route Ibé-Ingoumina-Zanaga-Ogoué-Frontière Gabon et la bretelle Kengué-Yomi-Kimboto-Rivière Loulali dans le département de la Lékoumou.

3. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction des dalots.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert au nombre de candidats retenus éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2019) :- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée

1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis | ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000)

> 8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 16 juillet 2019 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°017T-FR/MEER-CAB/CGMP/19 à l'adresse ci-après :

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS** 

**Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond** Point Place de la Poste, en face de la Banque BCI Boite postale : 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de deux millions quatre cent mille (2.400.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 16 juillet 2019 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre. **Emile OUOSSO** 

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI Boite postale : 2099 BVZ - Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

> Avis d'Appel d'Offres Sans pré-qualification AON-019T-FR/MEER-CAB/CGMP/19

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis | boursable de cent cinquante mille (150.000) Général de Passation des Marchés paru dans FCFA. le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°205 du 10 avril 2019.

2. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2019 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de . réhabilitation de la route Louingui-Loumo-Tombo Manianga-Frontière RDC dans le département du Pool.

3. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'assainissement.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert au nombre de candidats retenus éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2019) :- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ciaprès contre un paiement en espèces non rem-

Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 16 juillet 2019 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°019T-FR/MEER-CAB/CGMP/19 à l'adresse ci-après:

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CELLULE DE GESTION DES MARCHES** 

PUBLICS Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point Place de la Poste. en face de la Banque BCI Boite postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de un million (1.000.000) FCFA. Les offres recues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumis-

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 16 uillet 2019 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre, **Emile OUOSSO** 

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CABINET**

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ - Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

### Avis d'Appel d'Offres - Sans pré-qualification AON-032T /MEER-CAB/CGMP/19

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Gé- | boursable de cent cinquante mille (150.000) néral de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°205 du 10 avril 2019.

2. Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2019 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien du pont sur la rivière Loufoulakari (axe Kinkala-Boko) dans le département du Pool.

3.Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de métallerie et de signalisation.

4.La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code Les offres doivent comprendre une garantie des Marchés publics, et ouvert au nombre de candidats retenus éligibles.

5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6.Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2019) :- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ciaprès contre un paiement en espèces non rem-

8.Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 16 juillet 2019 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°032T MEER-CAB/CGMP/19 à l'adresse ci-après :

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS** 

**Boulevard Denis SASSOU NGUESSO.** Rond Point Place de la Poste, en face de la Banque BCI

Boite postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

d'offre, d'un montant d'unmillion (1.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumis-

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 16 juillet 2019 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre,

**Emile OUOSSO** 

### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CABINET**

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ - Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

## Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification AON-031T /MEER-CAB/CGMP/19

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Gé- une demande écrite à l'adresse mentionnéral de Passation des Marchés paru dans le née ci-après contre un paiement en espèces bulletin officiel d'annonces des marchés publics non remboursable de cent cinquante mille n°205 du 10 avril 2019.

2.Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien 8.Les offres doivent être présentées en cinq Routier a obtenu dans le cadre de son budget (5) exemplaires dont un (01) original et quatre exercice 2019 (Guichet Fonds Routier) des (4) copies, et être déposées contre récépisfonds, afin de financer l'entretien du réseau rou- sé au secrétariat de la cellule de gestion des tier national, et a l'intention d'utiliser une partie marchés publics au plus tard le mardi 16 juilde ces fonds pour effectuer des paiements au let 2019 à 12 h 00 et devront porter la mentitre du Marché des travaux de réhabilitation des tion: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°031T / ponts route-rail sur les rivières Niari et Louessé MEER-CAB/CGMP/19 à l'adresse ci-après : (axe Makabana-Mossendjo) dans le département du Niari.

3.Le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'ouvrages (fourniture et pose des éléments de platelage métallique).

4.La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code tie d'offre, d'un montant de deuxmillions des Marchés publics, et ouvert au nombre de (2.000.000) FCFA. Les offres reçues après le candidats retenus éligibles.

informations complémentaires auprès de la Cel- de 90 jours à compter de la date limite de soulule de Gestion des Marchés Publics et prendre mission. connaissance des documents d'appel d'offres à 9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cell'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 lule de gestion des marchés publics à l'adresse

sont : - avoir un agrément des travaux publics ou de leurs représentants dûment mandatés (2019) ;- avoir son entier dossier administratif et qui souhaitent y être présents. fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant

(150.000) FCFA.

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER **CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS** 

**Boulevard Denis SASSOU NGUESSO,** Rond Point Place de la Poste, en face de la Banque BCI

Boite postale: 2099 BVZ Tél.: +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garandélai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres 5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des devront demeurer valides pendant une durée

mentionnée ci-dessus, le mardi 16 juillet 2019 6.Les exigences en matière de qualifications à 13 h 00 en présence des soumissionnaires

Fait à Brazzaville, le 17 juin 2019

Le Ministre, **Emile OUOSSO** 

# **VIVEZ LA PASSION DE LA CAN** AVEC LES TÉLÉVISEURS





Support mural offert!



49" FULL HD/SMART 299 000 Fcfa HT +NETFLIX

15 000 Fcfa HT

En exclusivité chez **BUROTOP IRIS** 

BZV Tél: 06 669 60 60 PNR Tél: 05 605 60 56

www.burotopiris.com